

Louise PROULX

Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940)

Techniques traditionnelles et culture matérielle.

Cahiers du
GRIDEQ

16

Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940)

Techniques traditionnelles et culture matérielle.

Les Cahiers du GRIDEQ sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec de l'Université du Québec à Rimouski.

DACTYLOGRAPHIE

Lise BLANCHETTE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Richard FOURNIER

DISTRIBUTION

GRIDEQ

300, Avenue des Ursulines

Rimouski G5L 3A1

Tél.: (418) 724-1440

INFORMATION

Jean LARRIVÉE, 724-1441

ISBN : 2-920270-29-X

Tous droits réservés

Copyright 1985, Université du Québec à Rimouski

Dépôt légal, 1er trimestre 1985

RÉSUMÉ

Du début du siècle jusque dans les années 1950, le travail en forêt, au profit de grandes compagnies, est une activité importante pour les habitants du Bas-du-Fleuve. Durant cette période, l'emploi dans la région est peu diversifié et l'ampleur de l'activité forestière liée à sa non-mécanisation exige une main-d'oeuvre abondante. C'est du côté de ces emplois que doivent se tourner de nombreux journaliers en quête d'un gagne-pain et des agriculteurs à la recherche d'un revenu d'appoint.

Le mémoire, basé en majeure partie sur le témoignage de ces forestiers, reconstitue l'espace d'une décennie, le réseau d'exploitation forestière organisé par la compagnie Price Brothers dans le bassin-versant de la Rimouski.

Les informations sur l'organisation des opérations, sur les techniques et les outils utilisés, sur le rôle de l'entrepreneur et sur la vie quotidienne, resituées dans leur contexte physique, social et économique, portent la dimension du vécu ouvrier. Elles permettent de connaître l'importance de l'activité et de poser des hypothèses sur la provenance de la main-d'oeuvre et sur les causes de la syndicalisation tardive. On y relève également des pratiques qui font ressortir des traits sociaux et culturels engendrés par l'implantation de cette grande compagnie dans ce milieu.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement messieurs Léopold Saint-Laurent, mesureur, Achille Gagnon, maître-draveur, Napoléon Proulx, bûcheron et madame Annette Côté, cuisinière pour les nombreuses heures qu'ils ont consacrées à cette recherche, pour les recherches personnelles qu'ils ont menées et pour la patience dont ils ont fait preuve, ainsi que tous ceux et celles qui ont fourni des informations sur les chantiers forestiers de la Rimouski.

Je remercie messieurs Jean-Claude Saint-Amant et René Hardy, les directeurs de ce mémoire, qui m'ont conseillée et appuyée lors de l'élaboration du projet et de la rédaction du texte.

Je remercie également messieurs Richard Fournier, Pierre Collins, Jurgen Pesot, mesdames Suzanne Gagnon, Gisèle Lévesque et Nicole Thivierge pour l'aide apportée.

Enfin, je remercie l'Université du Québec à Rimouski et le Conseil des Arts du Canada qui m'ont permis de réaliser ce projet.

Table des matières

	Page
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES CARTES	iv
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I LE BASSIN-VERSANT DE LA RIMOUSKI ET L'EXPLOITATION FORESTIÈRE	7
1.1 Le milieu physique	7
1.2 L'exploitation forestière	8
1.2.1 La compagnie Price à Rimouski (1930 à 1940)	10
1.2.2 Les scieries	10
1.2.3 Les camps des entrepreneurs et les camps de la compagnie	12
1.2.4 Les grands chemins	13
1.2.5 Les écluses et les quais	14
1.2.6 Les chemins de portage	15
CHAPITRE II LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES, DÉROULE- MENT ET TECHNIQUES	19
2.1 Un cycle annuel en quatre temps	19
2.1.1 Le débarras	19
2.1.2 La coupe	21
2.1.3 Le charriage	24
2.1.4 Le flottage	26

	Page
2.2 Des outils et des techniques	28
CHAPITRE III LES TRAVAILLEURS FORESTIERS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL	45
3.1 Milieu d'origine et statut des travailleurs forestiers	46
3.2 La législation forestière	49
3.3 Des manières de faire	52
3.3.1 L'organisation d'un chantier	53
3.3.2 La pratique du métier	56
CHAPITRE IV LA VIE QUOTIDIENNE EN FORÊT	65
4.1 L'espace habité	65
4.2 Les pratiques	70
4.2.1 L'alimentation	70
4.2.2 Le costume	71
4.2.3 La médecine	72
4.2.4 La religion	73
4.3 Les rythmes du quotidien	74
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE	85
APPENDICES	91

Liste des figures

	Page
Le traîneau	29
Le travois	30
Le tir à la chaîne	31
Descente du bois à flanc de colline	32
La plate-forme	33
Le réservoir à glacer	34
Le raielleur	35
L'écluse à cages	37
L'écluse à glacis	38
L'estacade	38
Le treuil manuel	39
Le bateau	40
La sciotte	41
Le godendart	42
Le levier à grumes	43
Le crochet	43
La gaffe	43
Plan: l'établissement du Collin	67
Vue latérale d'un camp	68

Liste des cartes

	Page
Concessions et propriétés forestières de la Compagnie Price	94
Le bassin-versant de la Rimouski/Exploitation forestière, Price (1930-1940)	en pochette

Introduction

La question de l'exploitation forestière retient de plus en plus l'attention de chercheurs dans différentes disciplines des sciences humaines: l'ampleur de l'activité et ses conséquences économiques, démographiques et culturelles dans l'histoire du Québec, rendent la recherche importante.

Les documents, tels les enquêtes, les rapports gouvernementaux et les monographies de compagnies exploitantes, fourniront des données essentielles à l'étude. On note toutefois dans ces sources l'absence quasi totale de données relatives aux travailleurs et au déroulement des opérations forestières pour la période de la pré-mécanisation. Louise Dechêne (1964) le note au sujet des entreprises de William Price.

La coupe est généralement confiée à des sous-entrepreneurs qui engagent leurs hommes, fournissent les chevaux, (...). C'est pour cette raison que les Papiers Price renferment peu de renseignements sur les chantiers en-dehors des envois de provisions¹.

Le système des sous-entrepreneurs fut, jusque dans les années 1940, largement utilisé par les compagnies forestières.

La pièce manquante, il faudrait la chercher du côté de l'histoire orale, en l'occurrence du côté des forestiers. Depuis Forestiers et voyageurs (1863)², l'histoire orale a fourni de nombreuses pages sur les chantiers. Cependant, il existe entre les sources écrites et orales une inadéquation profonde: tout se passe comme s'il s'agissait de pièces provenant de puzzles différents. Le changement de jeu ou de registre exclut la complémentarité

des sources. A travers les publications de récits jusque dans celles des témoignages intégraux, les textes se laissent percevoir comme folkloriques. Notre connaissance du milieu forestier est un amalgame d'images qui se diluent dans le pittoresque. Si les témoignages oraux recueillis sur les chantiers sont souvent condamnés à exalter les vertus de la race, ce n'est pas tant leur valeur que notre façon de les percevoir qui est en cause. La subjectivité du témoignage inquiète, particulièrement lorsqu'on lui demande de rendre compte d'événements passés: on se méfie de la mémoire qui oublie ou conserve, diminue ou amplifie les faits en les intégrant dans une synthèse personnelle.

D'autre part, dans la présentation de ces textes, les coordonnées spatio-temporelles sont le plus souvent posées comme simple balisage externe: dans un lieu et une époque, un témoignage. Forcément "décontexté" le témoignage oral est ainsi coupé de la gamme des références qui aurait pu le rendre révélateur; il ne peut dès lors que suggérer.

Le constat situe l'exercice de ce mémoire. Si le témoignage oral a une place dans la recherche sur le monde forestier, c'est qu'il peut y apporter une dimension propre, celle du vécu ouvrier. Il peut potentiellement rendre compte d'un savoir lié à la pratique d'un métier, de la connaissance d'un milieu physique et des conditions particulières dans lesquelles s'exerçait cette activité. Il peut également informer sur des pratiques et sur les représentations que se donne l'individu de son activité à l'intérieur de la société.

Reconnaissant sa spécificité, c'est sur le terrain qu'il faudra lui permettre de s'articuler.

La thématique de départ était large: retrouver le vécu de travailleurs forestiers dans le Bas-du-Fleuve, avant la mécanisation, afin de connaître les conditions dans lesquelles s'exerçait l'activité.

Le travail en forêt, à la solde de grandes compagnies forestières, a été jusque dans les années 1950 une activité importante pour les gens de la région: l'ampleur des opérations et leur caractère largement artisanal exigeaient

une main-d'oeuvre abondante. Vu le caractère saisonnier de l'emploi, les rapports gouvernementaux sont peu précis quant au nombre de travailleurs forestiers; si le travail dans les chantiers apparaît comme l'activité principale des journaliers, c'est aussi un fait connu que de nombreux agriculteurs et leurs fils sont en forêt durant la saison morte.

Les forestiers de cette époque étant nombreux dans la région, le repérage d'informateurs ne présentait pas de difficultés. Il semblait toutefois nécessaire de se référer à un même exploitant afin de concentrer les témoignages.

La compagnie Price, installée dès le XIXe siècle³, est durant cette époque la compagnie exploitante la plus importante dans le Bas-du-Fleuve compte tenu de l'étendue de ses concessions et propriétés et du nombre de ses établissements. Ses principales scieries sont installées vers l'aval des rivières Mitis, Rimouski et Matane, toutes tributaires du Saint-Laurent. Celles-ci leur fournissent l'énergie hydro-électrique et servent au flottage du bois. Les scieries sont alimentées par les forêts de l'arrière-pays; les coupes sont organisées autour des affluents.

La référence à la compagnie permet d'effectuer un découpage spatial. Aux aires des bassins hydrographiques de ces trois rivières correspondent des unités physiques d'exploitation. Ce découpage a été retenu pour l'étude. Il sera ici question du réseau d'exploitation de la Rimouski. L'importance du volume des coupes et la disponibilité des informateurs ont déterminé ce choix.

Les premiers contacts avec des informateurs avaient été faits lors d'une recherche sur les contes et légendes des chantiers forestiers; quelques discussions ont aidé au découpage d'une période d'étude.

Il apparaissait dans ces rencontres, qu'une période de dix ans était l'unité la plus petite à l'intérieur de laquelle les informateurs pouvaient se situer. La période 1930-40 a été retenue parce qu'elle marque à sa limite supérieure la fin des chantiers d'hiver, celle d'avant

la machinerie". A l'automne 1939, la compagnie utilise pour la première fois sur le réseau un bulldozer pour tracer un tronçon de route du rang 7 du village de Saint-Narcisse à l'écluse du Caribou⁴, rendant ainsi accessibles durant l'été des terrains de coupe. A partir de 1940, le transport des hommes et l'approvisionnement se feront par camion. Les coupes s'effectueront de mai à décembre.

Les contacts avec les informateurs se sont faits par renvoi, tel forestier me suggérant de rencontrer tel autre qui avait travaillé sur le réseau de la Rimouski durant la période 1930-1940. Les premières interviews (12) réalisées entre mai et décembre 1980⁵, ont été axées sur la pratique du métier. Neuf d'entre elles sont enregistrées, les autres ont été transcrites directement.

La première analyse du matériel recueilli révélait des blancs et des imprécisions. A la difficulté de situer l'information dans le temps, s'ajoutait celle des témoignages contradictoires. Je retournais alors auprès des informateurs avec une première ébauche de texte portant principalement sur le déroulement des opérations forestières. Ce thème était apparu comme central dans les entrevues: sur la pratique du métier se greffaient les renseignements sur la famille, l'embauche, le milieu physique et les conditions de travail.

C'est au cours de cette deuxième étape de terrain que l'intérêt de quelques informateurs pour le projet a commencé à se manifester. En travaillant sur des cartes et en effectuant des croquis, ils ont pris l'initiative d'effectuer leurs propres recherches afin de répondre à mes questions. Ainsi, à partir de quelques forestiers, se sont développés des réseaux complexes d'informateurs basés sur des compétences différentes en matière d'information et sur des liens qu'ils avaient établis avec des individus en travaillant en forêt. Nous nous sommes quelquefois réunis à trois ou à quatre pour discuter autour des textes. Ces rencontres ont été enregistrées.

A travers ces discussions s'est peu à peu profilée l'idée d'une reconstitution du réseau d'exploitation de la Rimouski. Elle devrait permettre de relativiser des

données sur l'exploitation forestière (organisation, durée des différentes opérations, tâches, techniques), de tracer des portraits de forestiers et de connaître l'importance de l'activité dans la région.

NOTES

1. Louise DECHÊNE. "Les entreprises de William Price 1810-1850", *Histoire sociale*, avril 1968, p. 38. L'article (pp. 16-52) résume un mémoire de maîtrise présenté à l'Université Laval en 1964.
2. Joseph-Charles TACHE. *Forestiers et voyageurs*. Montréal, Fides, 1946, (réédition).
3. Le résumé du mémoire de Louise DECHENE fournit une liste des établissements de la compagnie et leurs années d'acquisition, *loc. cit.*, p. 34. Voir également Hector CIMON. "La compagnie Price", revue *Concorde*, (Québec), mars-avril 1960, pp. 11-15.
4. Voir la carte en pochette: le Caribou.
5. Un tableau concernant ces informateurs est donné en Appendice A.

CHAPITRE I

Le bassin-versant de la Rimouski et l'exploitation forestière.

1.1 Le milieu physique

Le bassin-versant de la Rimouski désigne la surface réceptrice des eaux qui alimentent les nappes souterraines, les lacs et les rivières, organisés en un réseau hiérarchisé de communication, unissant tous les points à l'embouchure de la Rimouski. Après celui de la Mitis (1829 km²) et de la Matane (1683 km²), le bassin-versant de la Rimouski est le plus important en surface de l'Est du Québec (1582 km²). Il jouxte, à l'ouest, les bassins de la rivière du Bic et de la Trois-Pistoles, à l'est le bassin de la Mitis, tous tributaires du Saint-Laurent. Au sud, il avoisine les bassins de la Madawaska et de la Ristigouche, respectivement tributaires de la Saint-Jean et de la baie des Chaleurs.

Le réseau de la Rimouski (ensemble des cours d'eaux du bassin-versant), dont une faible partie est située au Nouveau-Brunswick (2% de sa partie la plus méridionale), entaille le plateau des Appalaches, d'une altitude moyenne de 500 m.

Le plateau s'abaisse graduellement (à partir de Fond-des-Ormes) en paliers successifs (contreforts) jusqu'à une mince bande de basses-terres sur les bords du Saint-Laurent. Des contreforts au plateau, les altitudes s'élèvent, les morcellements s'accroissent. Le réseau de la Rimouski enregistre ces contrastes:

- sur le plateau, les cours d'eau contournent les collines, s'évasent dans les cuvettes pour former des lacs circulaires¹, serpentent dans de longs biefs² marécageux (entre les lacs Huron et Côté);

- dans les contreforts de longues dépressions orientées ne-sw canalisent les écoulements; les lacs s'allongent³. La Rimouski longe ces dépressions ou traverse par des gorges spectaculaires (Portes-de-l'Enfer) les collines allongées.

Tout au long de ce parcours, la dénivellation totale de 250 m est assurée par des transitions douces, rompues dans le détail par des cascades et deux seuils importants, la chute du Grand-Sault et celle de la Pulpe (30 m).

Les aires drainées par les affluents de la Rimouski constituent de petits bassins disposés tout au long du cours principal: sous-bassin de la Rimouski-Est (15%), du Grand-Touladi (8%), de la Petite Touladi (8%), de la Blanche (5%), de la Petite Rimouski (13%).

Les variations saisonnières de l'écoulement sont typiques d'un régime nivo-pluvial⁴. Deux crues, l'une en avril-mai, l'autre en novembre et deux étiages, l'un en hiver et l'autre à la fin de l'été, caractérisent l'écoulement de cette rivière dont le débit moyen est de 27 m cubes d'eau à la seconde.

1.2 L'exploitation forestière

Dans la Chronique de Rimouski de l'Abbé Guay (1873), on retrouve quelques indications concernant la Rimouski et le début de l'exploitation forestière.

Les premiers chantiers sur la rivière Rimouski

furent ouverts vers 1820, par MM Thobbs et Harvey. M. Whitney leur succéda vers 1865. M. Harvey avait construit un moulin à scie, au compte de M. Whitney, marchand de Québec. Il céda par la suite ses droits à M. William Price, père, dans la rivière et le moulin. M. Bradley de Rimouski, en devint ensuite propriétaire. M. Price reprit son moulin quelques années plus tard et le donna à son fils⁵.

Dans le résumé du mémoire de Louise DECHÊNE, dont la documentation provient des archives de la compagnie Price Brothers, on donne l'année 1830 comme année d'achat des installations (scieries) de Michel Larrivée par Price à Rimouski et à Mitis. L'inadéquation entre les noms des exploitants et les dates d'établissement peut trouver son explication dans ce fait mentionné par Louise DECHÊNE:

Le processus d'acquisition est à peu près toujours le même. La scierie apparaît d'abord dans les livres comme fournisseur. Puis on voit Price financer des réparations, des améliorations de l'outillage et des bâtiments. Troisième étape, il achète la scierie et garde souvent l'ancien propriétaire comme gérant⁶.

Elle explique ainsi l'arrivée de William Price dans la région:

De simple exportateur, il devient manufacturier de bois de construction, qui s'implante dans les régions rurales du Bas-Canada et oriente dans une très large mesure les modes de vie de ces populations. Le cadre de cette nouvelle activité est essentiellement l'Est du Québec. Sans être aussi riche que l'Outaouais et le Haut-Canada, la région compte de grandes pinèdes, (...)7.

La première scierie (sur la rivière à 1,6 km de la ville) utilisée par la compagnie Price devient en 1890 sa

première fabrique de bardeaux. Elle sera en opération jusqu'en 1931. En 1900, la Price construit une scierie à l'embouchure de la rivière. Elle possède de 1902 à 1927 une fabrique de pâte à papier à 1,8 km de l'embouchure⁸.

1.2.1 La compagnie Price à Rimouski de 1930 à 1940

Comme il n'existe pas actuellement de monographie disponible de la compagnie Price pour la période étudiée, différentes sources externes, journaux, rapports gouvernementaux, témoignages, ont été mises à contribution afin de tracer un bref portrait de la compagnie à Rimouski durant la décennie 1930-40. Ces renseignements permettent de situer l'activité dans les chantiers.

L'Inventaire des ressources naturelles pour le comté de Rimouski⁹, réalisé en 1938, comprend une carte¹⁰ donnant l'étendue des concessions (baux à long terme) et des propriétés des exploitants forestiers. Il apporte des précisions concernant le bassin de la Rimouski: les boisés couvrent encore 75% de la surface du bassin et leur presque totalité est affermée à la compagnie Price. Celle-ci possède également dans ce bassin une partie de la seigneurie Nicolas-Rioux¹¹.

La Price est la seule à utiliser la Rimouski pour le flottage du bois. Les essences exploitées durant la période sont principalement l'épinette, le sapin, le cèdre et le bouleau. Les coupes servent à alimenter deux scieries à Rimouski et une troisième à Fond-des-Ormes. De 1939 à 1950 la compagnie opère une fabrique de boîtes de bois¹² annexée à un atelier de planage¹³.

1.2.2 Les scieries

La première scierie (celle de l'embouchure), appelée "moulin de sciage" emploie 225 hommes et fonctionne de mai à décembre¹⁴. Les billes y sont sciées en madriers et en planches; on y effectue le rabotage.

Au début de la période, le marché britannique semble très important; le Progrès du Golfe écrit en mai 1933: "... on annonce que les moulins de la compagnie Price à Matane, Price et Rimouski exporteront 25 000 000 pieds de bois du port de Rimouski au marché britannique durant la saison de l'été..."¹⁵. Fin période, comme le mentionne l'inventaire de 1938, la compagnie vend son bois en grande partie sur le marché des Etats-Unis.

La seconde scierie, "le moulin à bardeaux", détruite par le feu au printemps de 1931, est reconstruite la même année à proximité du moulin de sciage. Une quarantaine d'hommes y travaillent. On y utilise le cèdre pour la fabrication de traverses de chemin de fer, on y fabrique également des bardeaux.

La troisième scierie, le "moulin à bouleaux", est située à Fond-des-Ormes au centre du bassin-versant. Construite vers 1934, la scierie n'opérera que quatre années. Elle fonctionne de mai à décembre et elle emploie environ 250 travailleurs à raison d'une équipe de jour et d'une équipe de nuit. On y utilise principalement le bouleau mais aussi l'érable et le merisier pour la fabrication de bois de fuseaux: des baguettes carrées de 5 à 8,8 cm de côté et de 45 cm à 1,52 m de long qui servent à la fabrication de fuseaux et de bobines aux fins de l'industrie textile.

Une étude des archives de Price pourrait fournir des renseignements sur la production de chaque scierie, sur les marchés ainsi que sur les conséquences de la faillite qui la touche de 1933 à 1937.

La crise la plus grave, cependant, se produisit pendant la grande dépression qui commença en 1930. La vente du papier tomba de 50% en même temps que le prix. (...) La compagnie fut mise en faillite en mars 1933, mais les opérations continuèrent sous le contrôle d'un fiduciaire. (...) Enfin, en novembre 1936, aidés par un syndicat de courtiers, les actionnaires eux-mêmes réorganisèrent les finances, puis obtinrent des lettres patentes supplémentaires,

remboursèrent les détenteurs des obligations antérieures avec prime et intérêts et payèrent en plein tous les créanciers. La faille se terminait en beauté le 18 mars 1937¹⁶.

Il semble que celle-ci n'ait pas modifié le rythme des coupes dans le bassin-versant de la Rimouski; sauf pour la première année où seulement quelques chantiers sont ouverts en décembre.

En ce qui concerne les installations relatives à l'exploitation, il a été impossible de trouver des documents de référence. Les renseignements sur le sujet ont été fournis par un informateur qui, au cours de l'été 1980, a pris l'initiative de visiter d'autres forestiers afin de travailler avec eux sur des cartes topographiques¹⁷. Ils ont localisé des camps, des écluses ainsi que des tracés de chemins de charriage et de chemins de portage.

Cette recherche fournit une idée synthétique de la période: les installations ne sont pas toutes contemporaines, la localisation est approximative et il est possible que des camps aient été oubliés; les informateurs n'ont d'ailleurs retenu que les plus importants, ceux qui hébergaient plus de dix hommes.

L'importance de cette recherche de localisation est qu'elle permet de faire ressortir le schéma des opérations forestières. C'est à partir d'une cartographie des installations que l'étude du réseau sera abordée. Ces localisations ont permis de constater que la presque totalité des coupes sont effectuées à l'intérieur du bassin-versant. Les renseignements fournis par les forestiers ont été reportés sur une carte du bassin-versant (en pochette) afin de faire apparaître plus clairement la structure du réseau. Le lecteur pourra s'y référer pour les textes qui suivent.

1.2.3 Les camps des entrepreneurs et les camps de la compagnie

A chaque automne, la compagnie attribue des contrats

de coupe et de charriage à des individus, les entrepreneurs (jobbeurs). La coupe s'organise en unités distinctes, les chantiers. L'entrepreneur est responsable de la construction du camp et de l'embauche du personnel qu'il doit loger et nourrir. Il doit fournir l'équipement nécessaire, outils et autres instruments, et voir à l'organisation de la coupe à l'intérieur de son chantier; 68 camps d'entrepreneurs, dont la période d'utilisation varie de deux à quatre ans, ont été indiqués sur la carte.

Chaque année la compagnie se réserve un terrain de coupe où un contremaître est responsable des opérations; cinq camps de la compagnie ont été situés. Ce type de camp ne joue aucun rôle de supervision des chantiers; la coupe s'y fait comme chez les entrepreneurs mais le nombre d'employés y est plus élevé. Son rôle spécifique est l'organisation du transport du bois sur le réseau; les employés de ce camp entretiennent et utilisent un "grand chemin" reliant les différents terrains de coupe à la rivière.

1.2.4 Les grands chemins

Tracés habituellement le long d'affluents importants de la Rimouski (le Grand Touadi, la Rimouski-Est), les grands chemins remplacent les cours d'eau pour le transport du bois lorsque le coût d'aménagement de ceux-ci est jugé trop élevé ou que la crue printanière n'est pas assez importante. Certains de ces affluents étaient utilisés pour le flottage avant les années 1930, on y "dravait à l'écluse", c'est-à-dire par périodes de deux ou trois heures par jour, selon la capacité de rétention de l'écluse et l'importance du réservoir.

Ce sont essentiellement des chemins d'hiver, à fond de neige foulé et glacé, sur lesquels la compagnie utilise des tracteurs à patins et chenilles ou des camions auxquels on attache des traîneaux, quatre pour les camions et jusqu'à huit pour les tracteurs; les quatre grands chemins ou chemins de glace ont été localisés, leur longueur est de 12 à 19 km chacun.

Comme il n'y a qu'un seul grand chemin par année, les coupes sont effectuées à proximité des cours d'eau utilisés pour le flottage et à l'intérieur du sous-bassin où s'inscrit le grand chemin. En plus d'accélérer le transport du bois pour le moment de la crue, le grand chemin permet de concentrer les livraisons sur la rivière, à la sortie de réservoirs importants.

L'usage de chemins de glace rend possible un affranchissement partiel du bassin-versant; celui de la Rivière Verte¹⁸ illustre le cas. Il suit cette rivière du bassin-versant de la Madawaska puis la quitte pour franchir une légère contre-pente qui mène à un long couloir sub-horizontale dont l'axe coupe la limite des bassins versants de la Madawaska et de la Rimouski. Au débouché du couloir, une coulée aménagée un accès facile à la Rimouski.

1.2.5 Les écluses et les quais

Les écluses sont le plus souvent situées à la sortie de lacs importants (les têtes d'eaux). Elles servent à créer des réserves d'eau afin d'approvisionner durant toute l'année la centrale hydro-électrique qui alimente les scieries de l'embouchure; 12 écluses ont été situées. Certaines sont érigées en barrages qui augmentent la capacité de rétention des lacs, d'autres ont des passages à billots. Durant l'hiver, celles de Fond-des-Ormes et de Macpès sont en opération.

Les écluses servent également au flottage. Durant cette époque, seule la Rimouski et ses affluents importants servent au transport du bois; le flottage ne se fait qu'au moment de la crue printanière¹⁹. Les écluses sont utilisées à la période décroissante de la crue pour accumuler l'eau durant la nuit et ainsi assurer un débit plus élevé durant le jour.

Quelques écluses sont construites spécifiquement pour le flottage. Celle des Trois-Petits-Saults, en amont des rapides, augmente ponctuellement le débit de la rivière pour l'ennoyage des seuils. La deuxième écluse de la Barette (située à environ 1,5 km en aval de la première) est utilisée pour inonder les rives du Lac-du-

Sault où sont déposées les billes de bois. L'étape de "roulage" lors du flottage demande ainsi moins d'hommes.

Les quais sont des murs construits le long des berges de la rivière aux abords des écluses, dans les courbes et aux endroits où les crues inondent la forêt avoisinante. Elles servent à maintenir le bois dans le courant.

1.2.6 Les chemins de portage

Pour relier différents points du bassin-versant au réseau routier extérieur, on aménage des chemins de portage. Ils sont construits sur des élévations afin d'être praticables toute l'année pour les charrettes et les traîneaux tirés par des chevaux. On distingue deux moments au sujet de ces chemins: "le roulant" et le "traînant".

Sur leurs parcours sont situés les dépôts; deux dépôts ont été localisés. Chacun d'eux comprend un camp et une écurie, ils servent de halte aux portageurs et aux forestiers qui doivent rejoindre des camps éloignés.

C'est durant l'hiver que les chemins de portage sont surtout utilisés. La compagnie stocke durant l'hiver une grande quantité de provisions, tels barils de lard et de mélasse, avoine pour les chevaux, dans des entrepôts (les caches) en vue de l'année suivante; elle possède également des caveaux à légumes. Ces provisions sont vendues aux entrepreneurs durant l'automne jusqu'à ce que la neige permette à ceux-ci de s'approvisionner plus régulièrement dans les villages.

D'autres sections de chemins de portage sont aménagées le long de la rivière, près des chutes et des rapides, afin de transporter les bateaux de flottage le long de la rive.

Les opérations forestières s'organisent donc, dans l'ensemble, par moulages et aménagements selon les données saisonnières et physiques du terrain. L'expression souvent relevée, "le pendant des eaux" traduit cette façon

de procéder. Les techniques utilisées font du réseau hydrographique (sous-affluents, affluents, rivières) l'axe de convergence qui détermine la situation des camps, le tracé des chemins, les points de livraison du bois et la situation des scieries.

NOTES

1. Les lacs Ferré, Prime, Huron, Côté.
2. Secteur relativement plat compris entre deux cascades.
3. Les lacs Macpès, Touladi, des Baies, Cossette, etc.
4. Régime où la neige, puis la pluie, sont responsables des variations de débit.
5. Charles GUAY. *Chronique de Rimouski*. Québec, P.G. Délisle Imprimeur, 1873, pp. 182-183.
6. *Loc. cit.*, p. 31.
7. *Ibid.*, p. 30.
8. *L'Eboulis*, (bulletin paroissial de Sainte-Odile-sur-Rimouski), mai 1958.
9. Québec. *Inventaire des ressources naturelles de la Province de Québec, Rimouski Section Forestière*, 1942.

10. Appendice B.
11. *Op. cit.*, pp. 25-26.
12. Vers 1938 la compagnie achète les installations de la Gravel Lumber de Saint-Romuald. Elle fait construire (1938) la fabrique de boîtes de bois à Rimouski.
13. Pour la situation des scieries et des fabriques, voir la carte en pochette.
14. *Le Progrès du Golfe*, (Rimouski), 12 mai 1933.
15. *Ibid.*
16. CIMON, "La compagnie Price", p. 14.
17. Cartes: Canada, Québec, 1/50 000, feuilles 22 c/1, 22 c/2, 62 c/7, 22 c/8, édition 1974.
18. Voir sur la carte, la Rivière Verte, à l'extérieur de la limite du bassin-versant.
19. Dans les années 1950, la rivière sera utilisée durant l'été.

CHAPITRE II

Les opérations forestières, déroulement et techniques.

2.1 Un cycle annuel en quatre temps

Si le travail en forêt est considéré comme une occupation saisonnière, c'est que la coupe, menée de façon artisanale et concentrée sur quelques mois, est l'opération qui demande le plus de bras. Les travaux sur le réseau sont cependant échelonnés sur une base annuelle. On y distingue quatre opérations différentes: le débarras, la coupe, le charriage et le flottage (drave). Afin d'alléger la description de ces opérations, les outils et installations nécessaires à chacune d'elles seront illustrés et décrits dans la deuxième partie de ce chapitre. La référence aux planches est indiquée par un astérisque (*) numéroté.

2.1.1 Le débarras

On nomme débarras, l'ensemble des travaux préparatoires au charriage du bois et au flottage. Cette

opération commence vers la mi-mai, environ 15 jours après la fin du flottage, et dure jusqu'à la coupe, au début de septembre. Sur le réseau, le travail est confié à deux équipes d'une vingtaine d'hommes, chacune d'elles est dirigée par un contremaître. L'une des équipes travaille au grand chemin et l'autre à la rivière.

Le grand chemin, suivant habituellement un affluent vers la rivière, est davantage un chemin qui contourne les obstacles (courbure faible à fort rayon) qu'il ne les franchit. Le tracé est réalisé de façon à ne comporter que des montées faibles. Les travaux de construction du grand chemin consistent à abattre les arbres et à débroussailler sur une largeur de 4,5 m, les souches sont coupées au ras du sol. Les arbres coupés, sauf le bois marchand, servent à la fabrication de ponts pour les ruisseaux et à niveler les sections de chemins inclinées. Les outils les plus souvent mentionnés pour ces travaux sont la hache, la sciote, la pioche et la pelle. Le cheval est utilisé pour transporter les arbres abattus.

L'équipe des chemins procède également à la réparation ou à la construction d'une ligne téléphonique le long de la rivière; elle sert surtout lors du flottage.

L'autre équipe travaille à l'aménagement et à l'entretien de la rivière. Quelques hommes sont affectés à la réparation des écluses*⁸⁻⁹ et des quais. Les autres s'occupent de débarrasser la rivière et les rives des branches et des troncs charriés par la crue des eaux. On procède également à des travaux de dynamitage afin d'enlever les pierres qui provoquent des remous et de faire disparaître les méandres (couper les pointes), en amont des chutes.

Durant le débarras, les hommes couchent le plus souvent sous la tente. Ils ne "descendent" au village qu'une ou deux fois durant l'été, ordinairement lors de fêtes religieuses.

2.1.2 La coupe

Il est difficile à partir des données recueillies, de préciser le nombre exact de contrats attribués chaque année et l'importance de ceux-ci. Il est toutefois possible de suggérer un ordre de grandeur. Les informateurs évaluent à 20-22 millions p.m.p.¹ la valeur des coupes de chaque année durant cette période. Ils mentionnent que les camps où logent de 25 à 30 hommes sont des camps importants, ceux-ci correspondent à des contrats d'un million de pieds de bois (p.m.p.). Un chantier de cette dimension sera considéré comme point de référence pour l'étude de l'organisation.

L'activité dans le chantier commence vers la mi-août, si le camp est à construire². L'emplacement est déterminé de façon que le camp soit accessible à pied de tous les lieux de coupe du chantier. L'entrepreneur qui utilise le camp de l'année précédente commence au début de septembre.

En même temps qu'il construit le camp, l'entrepreneur procède au "placage" des chemins: il indique au moyen de plaques sur les arbres le tracé du futur réseau de charriage. Le ou les chemins principaux auxquels se joignent en "Y" les chemins secondaires, se calquent habituellement sur une coulée ou suivent le bord d'un ruisseau. La toponymie reflète cette pratique: plusieurs coulées et ruisseaux sur le réseau portent les noms des entrepreneurs³.

Un groupe de travailleurs composé de bûcherons et de charretiers (deux pour un) vient se joindre aux hommes déjà sur les lieux. L'entrepreneur peut par la suite engager d'autres bûcherons afin de réaliser le plus fort pourcentage de la coupe avant les "grosses neiges" qui rendent les terrains hasardeux et difficiles d'accès. L'époque de la Toussaint est ordinairement le moment où il y a le plus d'hommes en forêt. Le personnel d'un camp de 25 hommes se compose de: l'entrepreneur, 12 bûcherons, 6 charretiers, 4 préposés aux chemins, un cuisinier et un aide-cuisinier.

Les premières coupes sont faites dans les chemins afin de créer des voies d'accès aux différents terrains. On fabrique également les plates-formes*⁵ qui recevront le bois, le long du grand chemin. On commence par faire bûcher le bois le plus difficile, flancs de coteaux⁴, bois clair ou éloigné du camp, de cette façon l'entrepreneur s'assure de garder ses hommes en leur promettant de meilleurs terrains de coupe pour les semaines à venir. Il faut toutefois attendre le gel pour la coupe en terrains humides ou mous comme dans les cèdrières.

L'entrepreneur divise son chantier en portions: les bûchés. Ceux-ci s'étalent de part et d'autre des chemins de charriage. Les bûchés peuvent prendre différentes formes selon le terrain. Ils sont ordinairement plus longs que profonds, par exemple, deux arpents sur un arpent (116 m sur 58 m), ils représentent le travail d'une ou plusieurs semaines pour deux bûcherons et un charretier. La coupe est ordinairement concentrée sur un chemin. Le jumelage des bûcherons est fait en fonction du charretier: les bûcherons travaillent individuellement et le charretier s'occupe de sortir du bûché le bois coupé par ces deux hommes. Vu les formes diverses que prennent les bûchés, il est difficile de décrire un plan de coupe applicable à tous. Cependant, on peut retenir que la coupe se fait par bandes successives et parallèles, du chemin de charriage au fond du bûché. Les bûcherons réservent pour les jours de pluie, l'abattage des gros arbres afin de se déplacer le moins possible et d'éviter d'être trempés.

Les arbres sont coupés à la sciote*¹³, occasionnellement au godendart*¹⁴. Sur le réseau, avant les années 1930, on utilisait surtout le godendart à cause de la taille des arbres à abattre. Les arbres abattus sont ceux dont le diamètre à la souche est de 7 po (17,7 cm) pour le sapin, 10 po (25,4 cm) pour l'épinette et 12 po (30,4 cm) pour le cèdre. Ils sont coupés à un pied (30 cm) du sol afin d'éliminer le plus possible les taches rouges, indices de caries, plus abondantes près des racines. Cette longueur est donnée comme maximale. Si l'arbre présente des taches importantes, le bûcheron doit le sectionner jusqu'à ce que les taches diminuent. Les billes comportant des caries mineures, celles dans

lesquelles il est possible de tirer une bonne proportion de planches, sont charriées. On note cependant que certaines années, la compagnie "ne paie que pour le bois blanc".

Après chaque abattage, le bûcheron ébranche l'arbre à la hache; il le mesure avec la sciote reportée sur le tronc ou une perche taillée dans un petit arbre. Il détermine la longueur des billots de façon à ne laisser en forêt qu'une cime de moins de 4 po (10 cm) de diamètre. Les billots sont de longueurs de 16, 14, 12, 10 et 8 pi (4,8, 4,2, 3,6, 3, 2,4 m); chacun d'eux comporte une "sur-longueur" de 6 à 8 po (15 à 20 cm) pour absorber les bris lors du flottage. Ils sont marqués d'un trait de crayon noir au petit bout afin de faciliter le mesurage.

Si le bûché est à moins de 0,80 km du cours d'eau dravé ou du grand chemin, le charretier travaillant avec un cheval, transporte les billots au fur et à mesure qu'ils sont coupés, au point de livraison. Pour les distances à franchir inférieures à 150 m, les billots sont chaînés*3 par deux ou plus, selon leur taille. Pour les distances de 150 à 600 m, le charretier se sert d'un travail*2. De 600 à 800 m, les billots sont chargés sur des traîneaux*1. Ils sont ensuite empilés à proximité des plates-formes ou sur les berges de la rivière (les jetées) pour être mesurés.

A plus de 0,80 km du point de livraison, les billots sont empilés et mesurés en forêt. Les empilements sont construits sur des pièces de bois transversales, "les longerons", au bas de chaque bûché, perpendiculairement au chemin de charriage. Leurs hauteurs et leurs longueurs varient d'un chantier à l'autre. Pour faciliter le mesurage, les billots les plus longs sont toujours déposés en dessous; on construit l'empilement selon la longueur décroissante des billots.

La semaine de travail durant la coupe et le charriage est de 6 jours. Les bûcherons sont sur les lieux de travail à la clarté du jour et ne quittent le bûché que lorsque la clarté n'est plus suffisante pour travailler; on évalue les journées d'automne, les plus longues, à 10

heures de travail. Si le lieu de coupe est à plus de 15 minutes du camp les hommes dînent en forêt: ces repas se composent ordinairement de pain, de lard, de mélasse et de thé.

Après chaque journée de travail, les bûcherons déclarent le nombre de billots coupés dans la journée par l'équipe et le charretier donne le nombre de billots empilés (le tally). Ce compte quotidien permet à l'entrepreneur d'évaluer le travail accompli.

Ce sont des employés de la compagnie qui font le mesurage "officiel". Le mesureur et son assistant passent au chantier une fois la semaine pour mesurer, en forêt, le bois coupé et empilé. Il y a ordinairement un mesureur pour trois entrepreneurs. Le mesureur a reçu une formation et détient un permis du gouvernement. Son travail consiste à évaluer, selon une table de conversion, le nombre de pieds de planche (p.m.p.) disponibles dans chaque empilement en déduisant les quantités de bois non sain. Les mesureurs interrogés affirment que ces déductions se situent normalement entre 5 et 15%, cependant elles peuvent atteindre jusqu'à 40%.

Le mesureur et son assistant logent chez l'entrepreneur dans une pièce ou un camp à part (l'office). Il doit les nourrir à ses frais.

La coupe devrait idéalement se terminer avec la période des Fêtes. Cependant, au camp de la compagnie comme chez les entrepreneurs, quelques équipes continuent souvent de bûcher durant la période de charriage.

2.1.3 Le charriage

Durant tout le temps de la coupe, dans les chantiers, deux ou trois forestiers (les giddis) ont travaillé à la préparation du fond de chemin. Leur travail est sensiblement le même que celui des employés de la compagnie au débarras; les entrepreneurs utilisant surtout des chevaux et des traîneaux pour le charriage, la largeur à déblayer sera de 3 à 3,6 m. Les forestiers doivent fouler la neige

dans les chemins après chaque chute importante.

Pendant la période des Fêtes, environ 15 jours, le nombre d'employés au camp est de huit à dix hommes, ce sont principalement ceux qui s'occupent de la préparation des chemins. Rappelons que le chemin principal du chantier débouche soit à la rivière ou sur le grand chemin de la compagnie.

La neige foulée est aplanie avec une traîne chargée de billots. Seuls les chemins principaux du chantier sont glacés; on doit avoir 30 cm de neige foulée avant de commencer cette opération. Le glaçage du fond et des côtés du chemin se fait avec un réservoir de bois monté sur des patins*6. Quand la glace est suffisamment épaisse (5 à 7 cm), on passe un traîneau, le "raïelleur"*7, muni de couteaux sous les patins afin de pratiquer dans la glace, des rainures parallèles pour encaisser les patins des traîneaux. C'est surtout dans les "montées" que la glace devra être plus régulière; on met de la terre ou du bois pourri dans les "descentes" afin de ralentir les traîneaux; on utilise également un frein*1 (drag) que l'on place sous un patin du traîneau. Les chemins principaux de l'entrepreneur et celui de la compagnie sont ainsi entretenus durant tout le temps du charriage. Les hommes y travaillent durant la nuit afin de profiter d'une température plus froide et de ne pas nuire au travail des charretiers durant le jour.

On évaiue à trois quarts du nombre de travailleurs à la coupe, le nombre de ceux nécessaire au charriage. Cependant, les départs et les arrivées de travailleurs chez les entrepreneurs sont trop nombreux et irréguliers pour que l'on puisse préciser davantage. Aux charretiers qui ont travaillé durant la coupe peuvent s'ajouter quelques autres, souvent des agriculteurs venant charrier avec leurs propres chevaux: ils les louent à l'entrepreneur moyennant leur nourriture et un salaire de 50 cents par jour. Les bûcherons sont répartis dans différents travaux: entretenir les chemins, déneiger les empilements, charger et décharger les traîneaux.

Au début de chaque journée de travail, les charretiers

aidés de quelques hommes chargent les billots sur les traîneaux à l'aide de crochets de métal*14 et les ceinturent avec des chaînes. Ils ne prennent que la moitié de la charge dans les chemins secondaires et la complètent à même les empilements le long du chemin de glace. Ils chargent jusqu'à 40 billots "dans le petit bois" et font deux "voyages" ou plus par jour selon la longueur du chemin.

Si le point de livraison est la rivière, le bois est déchargé sur les glaces ou sur la rive. Si le point de livraison est le "grand chemin", les billots sont roulés sur des plates-formes pour être ensuite chargés dans les camions. Cette opération se fait de jour et de nuit.

Le charriage se termine vers la mi-mars; il marque la fin des contrats et la fermeture des camps. De la fin du charriage au début du flottage, il n'y aura pas d'activité en forêt.

2.1.4 Le flottage

C'est l'opération qui est la plus conditionnée par le temps: la quantité de neige tombée durant l'hiver et le printemps ensoleillé ou pluvieux déterminant l'importance de la crue et par conséquent la durée de l'opération. Si la durée moyenne est de 30 à 35 jours consécutifs, les témoignages à ce sujet donnent un écart de 16 à 82 jours. Elle commence au moment où les glaces ont disparu de la surface de l'eau.

Le flottage relève d'une même organisation; il est dirigé sur le terrain par un contremaître (grand foreman) qui doit faire rapport des activités au "surintendant de la rivière" posté au camp de la compagnie. Cette opération demande moins d'hommes que la coupe: on évalue à environ 200 le nombre d'employés au flottage.

Quand le flottage commence, plus de la moitié du nombre des hommes sont à la tête des eaux, c'est-à-dire à proximité du premier réservoir important où il y a de grandes quantités de bois à jeter à la rivière. Les

autres sont répartis en équipes le long de la rivière. Chaque équipe est dirigée par un contremaître (petit foreman) et dispose d'un bateau*12. On compte une dizaine d'équipes composées de cinq à dix hommes, soit une à tous les 16 à 24 km de rivière. Les équipes ont la responsabilité de jeter le bois à la rivière (roulage) et de surveiller le flottage. Il y a deux ou trois gardiens, postés en permanence, à chaque écluse.

Au début de l'opération les écluses sont ouvertes au quart et le bois descend librement dans la rivière. Quand le niveau de la crue devient moins important, elles sont fermées durant la nuit. Chaque matin, deux heures avant le début du travail, les vannes latérales des écluses en amont sont ouvertes, les passages à billots des écluses (en aval) le sont par intervalles, à mesure que les quantités d'eau et de bois sont jugées suffisantes à chaque écluse.

Le "roulage" occupe le premier quart de la durée totale de l'opération. Il consiste à pousser à la rivière, à l'aide de gaffes, les billots déposés sur les rives; il s'effectue sans priorité tout le long de la rivière. Les billots qui ont été déposés sur les glaces des lacs sont entraînés vers leurs décharges: on se sert pour cette opération d'estacades*10 et de treuils manuels*11. A cette étape, environ 80% des draveurs travaillent sur les rives, les autres sur les bateaux ou sur les billots flottants. Ils logent dans "des camps de drave".

Le balayage de la rivière (sweep) commence au moment où tous les billots des points les plus en amont sont à la rivière. Les flotteurs de la "tête des eaux" commencent alors à descendre en récupérant les billots restés accrochés le long de la rivière. Ils utilisent les leviers*14 pour défaire les amas (side jam) et les gaffes*15 pour pousser les billots dans le courant. Les équipes de la rivière s'y joignent à mesure que la "glane" passe à leurs niveaux respectifs. A cette étape, la majorité des hommes travaillent sur la rivière; les bateaux occupent à tour de rôle la position la plus en aval. Pour franchir certains rapides et chutes, les bateaux sont "portagés"*15.

Les hommes logent sous la tente et changent de lieu de campement tous les jours: on compte alors un bateau de plus pour les tentes et les vêtements et un autre pour la cuisine. Il y a quatre repas par jour. Vu la difficulté de cuisiner en plein air et à chaque fois dans un nouvel endroit, les repas sont peu variés: soupe, pain, fèves au lard, pommes de terre, thé.

Les forestiers mentionnent que d'une année à l'autre l'opération se déroule différemment. Certaines années, par exemple, il y a plusieurs embâcles (jam) et d'autres sont sans incidents. L'embâcle désigne l'accumulation pêle-mêle de billots qui, en couvrant la rivière sur toute sa largeur, empêche le passage de l'eau. Elle peut atteindre 3 m de hauteur et s'étendre sur plusieurs arpents (environ 300 m) de rivière.

Pour défaire l'embâcle, plusieurs équipes doivent travailler. On pratique ordinairement trois incisions sur le front de l'embâcle (aval) en enlevant des billots, soit une centrale et deux latérales. Si l'embâcle se maintient on utilise des charges de dynamite.

Pour ces différentes équipes de travail, le flottage se termine quand le bois a passé la Chute du Bois-Brulé⁶. Au delà de ce site, les employés des scieries s'occupent des derniers kilomètres de flottage et pratiquent en même temps le triage. La compagnie étant la seule à utiliser la rivière, le triage consiste à répartir le bois entre les scieries, selon les essences.

2.2 Des outils et des techniques

Une attention portée aux outils et aux techniques utilisés en forêt peut révéler différents aspects du savoir lié à la pratique du métier; de plus, elle devrait permettre d'établir un lien plus étroit entre la tâche et l'effort et connoter des informations sur les rythmes de travail. C'est dans cette perspective que l'illustration et la description de l'équipement forestier ont été entreprises.

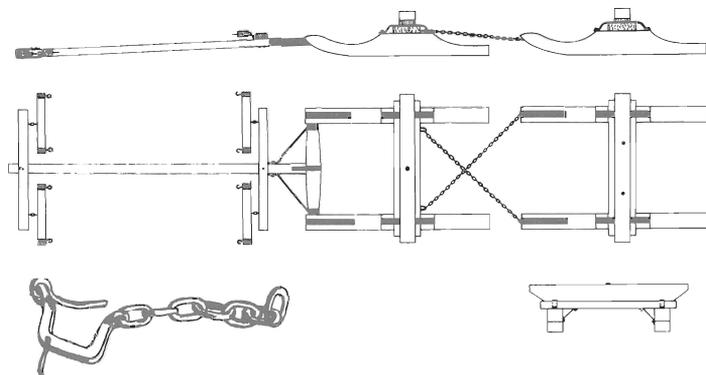
Les premières esquisses ont été réalisées à partir de croquis effectués par trois forestiers et de photographies recueillies principalement lors des interviews. Ces ébauches ont ensuite fait l'objet d'une consultation plus large auprès des informateurs. La démarche a permis de corriger et de préciser l'ensemble.

Le travail ne constitue pas cependant un inventaire complet de l'équipement forestier, il vient d'abord appuyer les propos du texte précédent et relève des utilisations spécifiques.

Comme pour les autres parties de ce mémoire "l'appellation dans le milieu" est reprise dans la parenthèse (). On consultera le glossaire⁷ pour la prononciation.

Le traîneau (sleigh)*1

Quand la distance à franchir est supérieure à 800 m, les billots sont chargés sur des traîneaux.



Le traîneau comprend l'attelage et deux trains reliés par des chaînes croisées. L'attelage est fixé au train avant par un rouleau de bois mobile enchassé dans les patins. Un timon (pôle) sépare les chevaux.

A l'extrémité avant du timon, une traverse de 1,37 m (grand neck-hook) est reliée par des maillons de chaîne à deux traverses latérales de 60 cm (petits neck-hook), celles-ci seront fixées aux harnais des chevaux. Vers l'arrière du timon une pièce de bois (grand bacul) retient deux petites pièces munies de crochets (petits baculs), elles seront également fixées aux harnais.

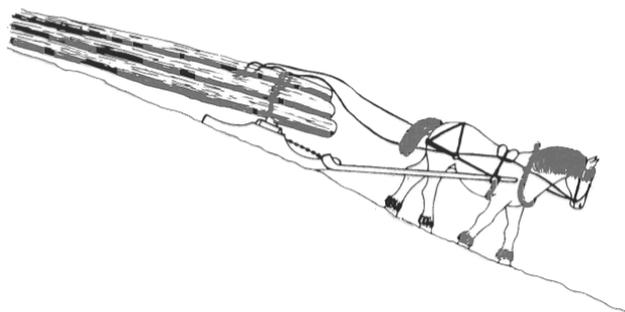
Le train avant se compose de deux patins (membres avec lisses) de 1,82 m sur lesquels repose perpendiculairement le dormant (table), boulonné et consolidé par des lames de métal. Le dormant est percé au centre pour recevoir le sommier (bunk). Le sommier du train avant est muni d'un pivot central. Le train arrière est de même composition et dimension mais le sommier est fixe. C'est sur les sommiers que l'on dépose les billots.

Les traîneaux sont fabriqués chez les forgerons; certains traîneaux en usage durant la période ont une facture plus artisanale et comportent peu de ferrures.

Lorsque la pente du chemin est raide, on utilise un ou deux frein(s) (drag) que l'on place sous les patins du train arrière, à l'avant du dormant.

Le travois (bob-sleigh)*2

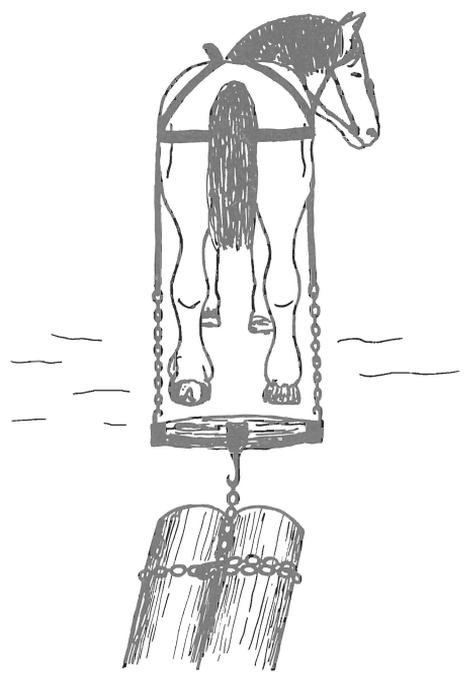
Sur de courtes distances, 150 à 600 m, le charretier utilise le travois; les billots ne sont supportés qu'à une extrémité.



Le travois, comparable au train avant du traîneau (patins, dormant, sommier), présente quelques particularités. L'attelage est composé de deux montants de bois (mémoires) attachés aux harnais de chaque côté du cheval; ils sont fixés aux patins par une tige de métal ou un rouleau de bois mobile. Le sommier pivotant est percé au centre de façon à laisser passer la chaîne qui ceinture les billots. Une cintrouse (patte de chaîne) permet de resserrer la charge. Le travois n'a pas de lisse, il est utilisé sur la terre et sur la neige.

Le tir à la chaîne*3

Quand la distance à franchir est inférieure à 150 m, les billots sont chaînés (skidder).

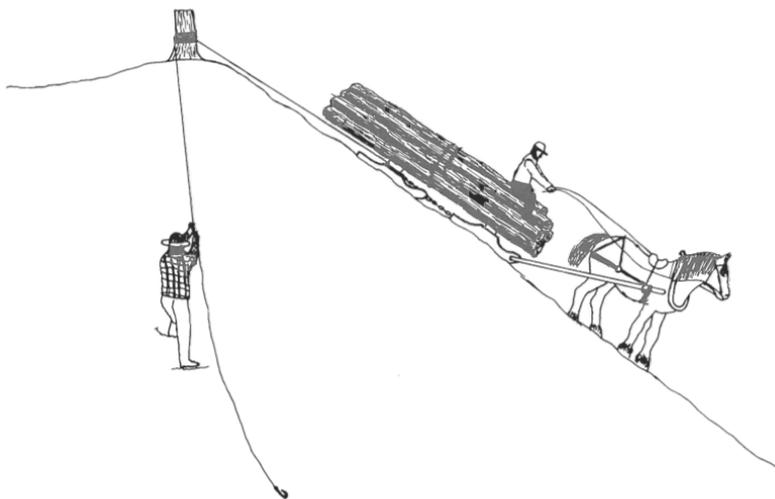


Les traits de cuir reliés à l'attelle du collier sont prolongés par des chaînes. Celles-ci sont fixées, en tenant compte de la taille du cheval, aux crochets latéraux du bacul. Le bacul, ceinturé de métal aux extrémités mesure environ 90 cm. Au crochet pivotant du bacul (swivel) est relié la chaîne ceinturant les billots. Les crochets latéraux servent au dételage.

Selon leurs tailles, les billots sont chaînés par deux ou plus.

Descente du bois à flanc de colline^{*4}

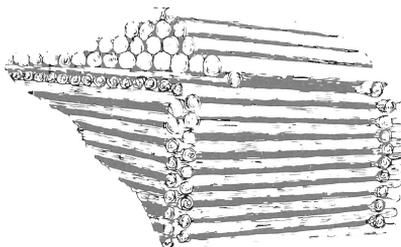
Pour freiner la descente du traîneau sur les pentes raides des collines, on utilise une technique appelée "snob".



Graduellement, l'opérateur laisse filer le câble qui s'enroule et se déroule autour d'un arbre, entraîné par la charge. Tout excédent de traction est immédiatement absorbé par la souche plutôt que par l'opérateur à cause du serrage des spires qui bloque le câble.

La plate-forme (stand)*5

Lorsque le point de livraison du bois est le grand chemin de la compagnie, les billots sont déposés sur des plates-formes.

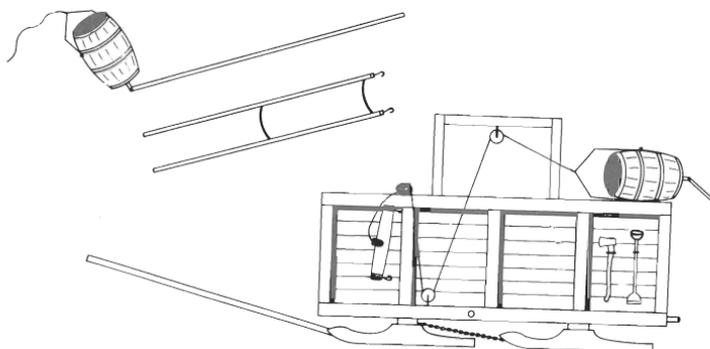


La plate-forme, construite à flanc de coteau en bordure du grand chemin, est une cage faite de billes non écorcées et encochées aux extrémités. Elle mesure environ 3 m de hauteur et 5 m de largeur. La partie supérieure (le plancher) recouverte de billes, mesure environ 9 m et comporte une légère pente vers l'avant. Sur le plancher sont fixés latéralement deux longerons sur lesquels reposent perpendiculairement les billots. L'extrémité de chaque longeron est encochée afin de bloquer le premier billot et de retenir la charge; celle-ci, de l'avant, prend la forme d'un escalier.

Les billots sont roulés directement sur les traîneaux. À la fin du charriage, on défait la plate-forme afin de récupérer le bois marchand.

Le réservoir à glacer (tank)*6

Le glaçage des chemins de charriage est effectué au moyen d'un réservoir monté sur des patins.

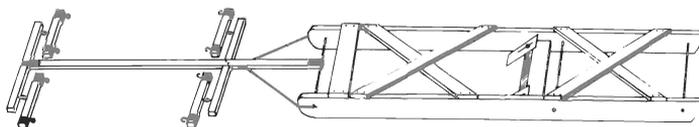


Le réservoir est constitué d'une charpente de pièces de bois carrées de 10 cm de côté (les équerres), à l'intérieur de laquelle sont clouées des planches embouffetées. Sur le dessus du réservoir l'ouverture de remplissage est surmontée d'un support à poulie. Deux cloisons internes, ouvertes à la base, séparent le réservoir en largeur afin d'éviter le va-et-vient de l'eau. Quatre orifices, soit une de chaque côté et deux à l'arrière sont pratiquées pour l'écoulement de l'eau. Ces réservoirs ont une capacité de 45 à 180 hectolitres (1000 à 4000 gal.), on y attelle deux ou trois chevaux.

Le remplissage s'effectue directement sur les glaces d'un lac. Dans un trou pratiqué dans la glace, on descend une échelle à barreaux courbes qui sert de "guide" au baril. Le baril (drum) de 180 litres est plongé sous la glace et hissé au moyen du câble à poulies attaché à un cheval. Une perche fixée sous le baril sert à le faire basculer au-dessus de l'ouverture. Les chemins sont glacés surtout la nuit afin de ne pas nuire au charriage.

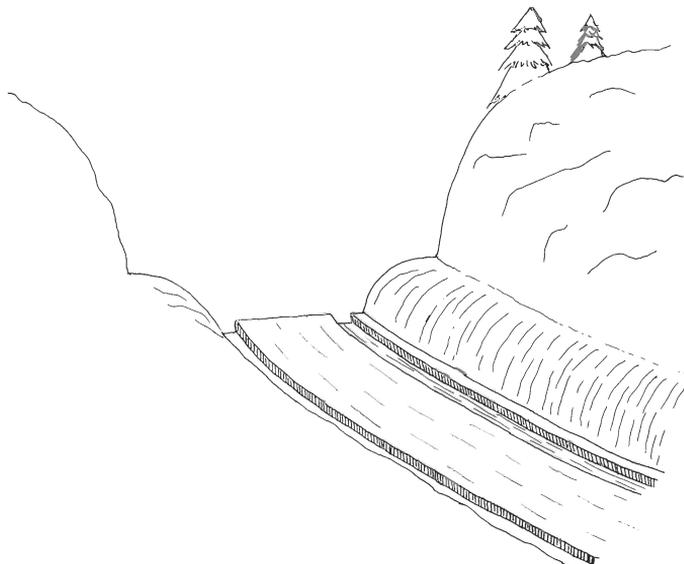
Le raielleur*7

Lorsque la glace du chemin est suffisamment épaisse, on passe un traîneau appelé raielleur.



Munis de lisses, les patins du traîneau mesurent environ 25 cm de hauteur et 5 m de longueur. L'écart entre les patins est maintenu par des tiges de métal et des croisées de bois.

Perpendiculairement à l'axe du traîneau et en son milieu, une pièce de bois, dont la partie avant est bisautée, porte à chacune de ses extrémités une lame de métal dont le tranchant s'enfonce de 5 cm dans la glace. En avançant, le 'raielleur' laisse derrière lui deux rainures parallèles qui guideront les patins des traîneaux.



Le glaçage des chemins de charriage, en diminuant la friction des patins de traîneaux, permet d'augmenter les charges et de franchir des montées plus importantes.

Le fond rainuré du chemin et les talus de déblai sont recouverts d'une couche de glace d'environ 7 cm d'épaisseur. Ces surfaces résistantes accroissent la stabilité du traîneau dans l'axe du chemin. La glace est plus épaisse dans les montées, dans les descentes on étend de la terre ou du bois pourri afin de ralentir le traîneau.

Les écluses*8

Jusque dans les années 1940, les écluses érigées sur la Rimouski et ses affluents sont construites en bois rond; on utilise principalement le cèdre. Douze écluses sont en place à la période 1930-1940. La plupart possèdent une vanne centrale (le passage à billots) et une ou deux vanne(s) latérale(s); quelques-unes n'ont pas de passage à billots, elles sont situées sur des cours d'eau non-flotés et servent à créer les "réserves d'eau".

Les écluses sont généralement construites aux endroits où la rivière est profonde et étroite, par exemple, près de la décharge d'un lac. Les berges de la rivière sont remblayées avec de la terre et des pierres afin de bien ancrer la structure.

L'écluse à cages ou à quais (figure 1) et l'écluse à glacis (figure 2) constituent les types d'écluses avec passage à billots les plus courants.

Écluse à cages

Les assises de l'écluse (cages) sont construites en forme de trapèze, par empilement de billes de bois encochées aux extrémités. Les interstices sont calfatées à la mousse ou à l'étope (étoupe de France). L'intérieur des cages est chargé de pierres. Un passage central d'environ 6 m et deux latéraux d'environ 2 m sont prévus.

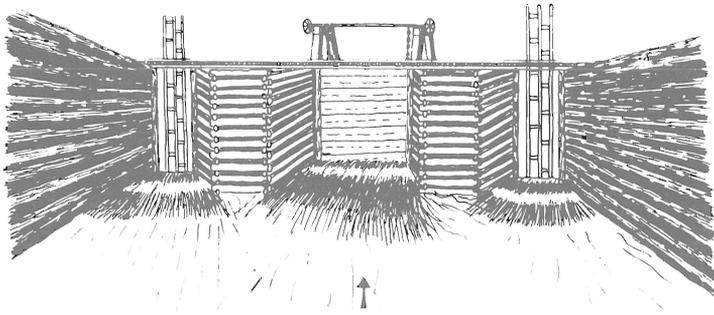


figure 1

Des murs construits par empilement de billes de bois (ailes ou quais de l'écluse) relient les bords externes des vannes aux berges. L'écluse est surmontée d'un pont sur lequel sont fixées latéralement, sur toute la longueur, deux billes de bois (les rances). Le passage à billots est fermé par des poutrelles amovibles boulonnées trois à trois. Les boulons de chaque ensemble sont munis de chaînes qui seront reliées tour à tour au treuil manuel du pont. Les vannes latérales (pelles), construites par assemblage horizontal de poutrelles, sont munies de trois montants parallèles à échelons décalés. Ces vannes sont ouvertes avant le passage à billots afin de hausser le niveau de la rivière en aval. On se sert de leviers de métal (prises) pour les soulever. La figure ci-dessus représente l'écluse des Trois-Petits-Saults.

Écluse à glacis⁹

Le glacis est une structure de renforcement, inclinée à 45° s'étendant à l'avant de l'écluse. Il est fait de billes de bois posées à la verticale et caïfatées. La surface interne du glacis est appuyée sur un remblais de terre et de pierre; on dispose des pierres sur sa base externe afin de bien ancrer la structure. Les autres parties de cette écluse (vannes, ponts, ailes) sont

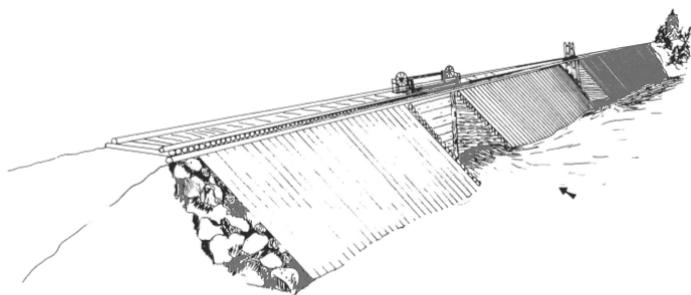


figure 2

comparables à l'écluse à cages, elles sont opérées de la même manière.

L'estacade (boom)^{*10}

L'estacade est un barrage flottant construit par alternance de pièces de bois équarries ou "d'arbres en longueur" et de chaînes. Les pièces de bois, percées aux extrémités mesurent en moyenne 20 cm de côté et 9 m de longueur; les chaînes munies de ferrures triangulaires mesurent 1 m.



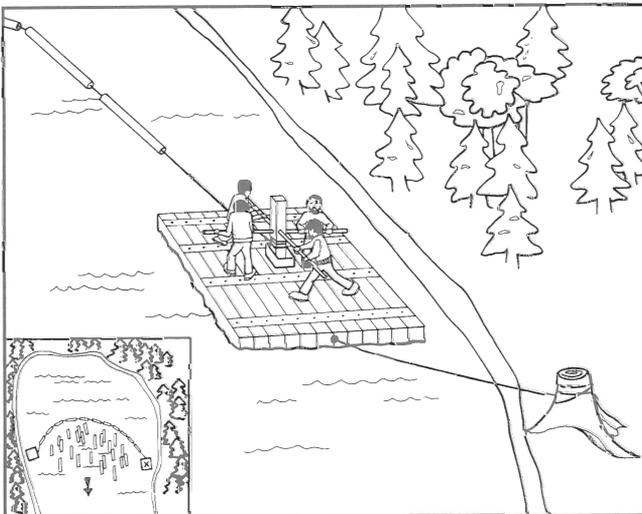
À la fin de chaque journée de travail, l'estacade est posée d'une rive à l'autre, à environ 15 m de l'écluse, afin d'éviter que le bois ne s'accumule contre la paroi. Les extrémités de l'estacade sont fixées à des cages de pierres, en bordure de la rive.

Chaque écluse possède également des estacades, fixées en permanence, s'étendant latéralement, du rebord de la vanne centrale à la rive, formant ainsi un entonnoir. Pour cet usage, les pièces de bois équarries sont boulonnées trois à trois et réunies par des chaînes croisées; ces trottoirs flottants permettent aux hommes de travailler au niveau du passage à billots.

Le treuil manuel (bonne-femme)*11

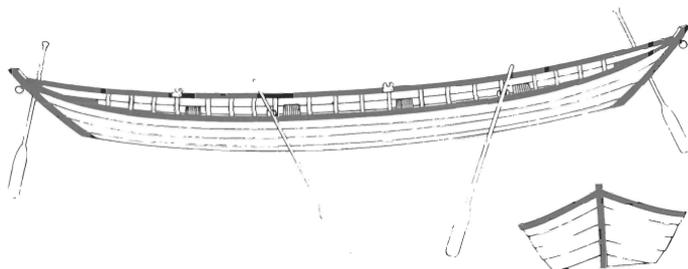
Pour entraîner vers la décharge les billots qui ont été déposés sur les glaces d'un lac, on se sert de l'estacade et de treuils manuels.

La 'bonne-femme' est formée d'un radeau carré d'environ 4 m de côté muni d'un cabestan à bras. En poussant les bras du cabestan les hommes provoquent l'enroulement autour du pivot, d'un câble relié à l'estacade. L'estacade pousse ainsi le train de billots (poche ou raft) vers la décharge. On modifie la position des radeaux et de l'estacade par ancrages successifs, en progressant vers la sortie du lac. La 'bonne-femme' est utilisée par temps calme ou lorsque le vent souffle en direction de la décharge.



Le bateau*12

Appelée "boat" et "bicorne", l'embarcation d'environ 9 m présente un fond plat de madrier (sapin de Douglas) et des bordées de cèdre.



À chaque extrémité, une pièce de bois carrée de 10 cm de côté, cannelée, enchasse les bordées; une lame de métal recouvre ces pièces à l'extérieur. Les plats-bords sont des pièces de bois franc carrées, de 10 cm de côté.

À l'intérieur du bateau, des racines d'épinettes (les courbes) refendues relient le fond aux bordées. Pour rendre l'embarcation étanche, on colmate les fentes d'un mélange chaud de résine (rosine) et d'alun ou de goudron. Les bancs mesurent 25 cm de largeur; à l'avant de ces bancs, sur la partie interne du plat-bord, sont fixées en alternance les tôletières.

Le bateau est manoeuvré par quatre rameurs et deux avironneurs; les rames et les avirons sont de bois franc et mesurent respectivement 3 m et 2,5 m. Les ponts triangulaires des extrémités sont occupés par les avironneurs qui travaillent ordinairement debout. Le maître-avironneur (runneur de boat) se tient à l'arrière du bateau, face aux hommes, il dirige la poussée. L'avironneur de l'avant (bout-de-boat) signale les obstacles.

Il est de coutume parmi les flotteurs de donner un nom à chaque bateau. Les informateurs mentionnent que ces embarcations peuvent franchir la plupart des chutes

et des rapides de la Rimouski; ils ne mentionnent que deux portages (voir la carte-annexe). Le passage des bateaux à la Chute-du-Bois-Brûlé attire chaque année de nombreux spectateurs; il marque en même temps la fin du flottage.

Les outils

A l'abattage on pratique d'abord à la hache une entaille (notch) à la hauteur du point de sciage afin d'orienter la chute de l'arbre.

Les arbres sont coupés à la sciote, occasionnellement au godendart. Sur le réseau de la Rimouski, avant les années 1930, on utilisait principalement le godendart à cause de la taille des arbres à abattre (plus de 38 cm).

La sciote*13

La sciote (figure 1) est composée d'un tube de métal arqué et d'une lame. L'une des extrémités du support excède la lame de 17 cm formant ainsi la poignée; l'autre extrémité est munie d'un levier permettant de tendre et de bloquer la lame.



figure 1

Sur la lame de 1,20 m de largeur alternent les dents simples et doubles (4 pour 1). Ces dernières (les raie-queurs) sont plus courtes que les dents simples, elles ont pour fonction de contrôler la profondeur de l'amorce et d'éliminer la sciure du trait de scie.

Le limage est une opération importante; le rendement au sciage dépend de sa précision. La première opération consiste à "raser les dents", c'est-à-dire à égaliser les dents simples avec une lime fixée à un outil appelé "raiequeur-gage". La longueur des "raiequeurs" est déterminée selon la saison. Pour le bois gelé elles seront plus longues: les dents excèdent les raiequeurs de l'épaisseur d'une pièce de dix sous. Pour le bois non-gelé les dents excèdent les "raiequeurs" de l'épaisseur d'une pièce d'un sous. La deuxième opération consiste à "donner du chemin" à la sciotte, c'est-à-dire à courber légèrement les dents, en alternance, de quelques millimètres. On se sert alors d'un outil appelé "saw-set". Pour le bois gelé le "chemin" sera moins prononcé. La troisième opération est le limage; toutes les dents sont limées sur les deux arêtes dans l'angle de leur courbure.

Le godendart*14

Le godendart (figure 2) est une lame d'acier à faible courbure, mesurant environ 1,60 m et portant, à chaque extrémité, une poignée de bois. L'outil est manié par deux hommes.

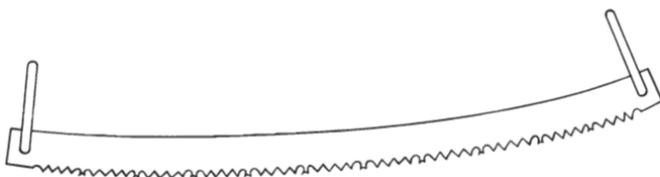
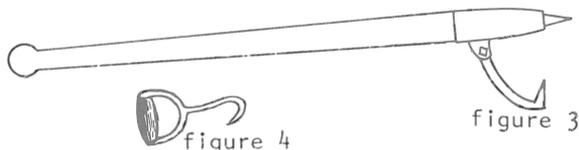


figure 2

Sur la lame les dents simples alternent avec les "raiequeurs" (4 pour 1) comme sur la lame de la sciotte; ils sont limés de la même manière cependant que l'outil-lime nécessaire est propre à l'un et à l'autre.

Le levier à grumes (pive ou cant-hook) (figure 3)
Le crochet (figure 4)



Le levier à grumes est un outil à long manche (1,30 m) muni d'une pointe de métal et d'un crochet articulé.

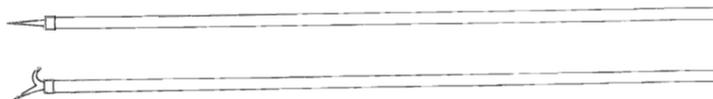
Il sert à rouler les billots lors du chargement et déchargement des traîneaux. Ces leviers sont également utilisés au flottage pour rouler les billots des jetées à la rivière et pour défaire les embâcles, ceux-ci comportent un manche plus long.

Le crochet de métal muni d'une poignée de bois forme un arc de 15 cm de corde.

Il est utilisé pour rouler les billots lorsque ceux-ci sont à la portée des bras. La partie interne de la pointe du crochet est limée fréquemment.

La gaffe*15

La gaffe est une perche d'environ 4 m munie d'une pointe de métal (le pôle) ou d'une pointe et d'un crochet de métal (la gaffe).



Elle est utilisée au flottage pour orienter les billots dans la direction du courant; on les utilise également du bateau pour effectuer des ancrages.

NOTES

1. 1000 p.m.p correspond à une surface de 1000 pi. carrés de planches de 1 po (2,5 cm) d'épaisseur.
2. Les techniques de construction des camps sont décrites au 4e chapitre.
3. Appendice C.
4. Voir la 2e partie de ce chapitre, descente du bois à flanc de coteau (³/₄).
5. Voir la carte en pochette, situation et longueur des portages.
6. Voir la carte, Chute du Bois-Brûlé.
7. Appendice H.

CHAPITRE III

Les travailleurs forestiers et les conditions de travail.

Les travailleurs forestiers de la pré-mécanisation au Québec ne forment pas une main-d'oeuvre homogène; les travaux en forêt étant saisonniers, ils doivent composer leur revenu annuel en cumulant plusieurs emplois. Les études sur le sujet révèlent principalement les aspects complémentaires des travaux forestiers et agricoles: les travailleurs forestiers, provenant du milieu rural, sont des agriculteurs et des colons allant chercher en forêt un revenu d'appoint à investir dans l'achat d'outillage, d'engrais ou de semences.

Dans la page intitulée "Le Bûcheron" du journal La Terre de Chez-Nous¹, on classe les travailleurs forestiers en cinq catégories:

- 1) les cultivateurs et leurs fils,
- 2) les colons,
- 3) les employés des scieries,
- 4) les débardeurs, marins et pêcheurs,

5) tous ceux qui ne veulent pas de secours direct².

La classification apporte peu de précisions mais elle souligne le caractère conjoncturel de l'emploi. L'exploitation forestière attire plusieurs types de travailleurs; elle est le refuge de ceux qui sont sans métier ou temporairement sans travail. Les statuts des travailleurs sont donc susceptibles de varier selon la région d'implantation de l'industrie.

3.1 Milieu d'origine et statut des travailleurs forestiers du réseau

Au cours de la recherche sur les cartes topographiques, les informateurs ont utilisé les noms des entrepreneurs pour situer les camps. La liste comprend 35 noms, elle peut être considérée comme complète puisque aucun autre n'est venu s'ajouter lors des recherches subséquentes. La plupart de ces entrepreneurs sont aujourd'hui décédés. Au nombre des informateurs figurent cependant deux épouses, une fille et un fils d'entrepreneur, lequel est devenu lui-même entrepreneur dans les années 1940.

Les entrepreneurs de l'époque sur la Rimouski résident dans la région, 19 habitent la ville et son agglomération, neuf sont de Sainte-Blandine³, les autres sont distribués presque également dans les villages voisins. Ces entrepreneurs ont presque toujours un autre emploi assuré. Des 19 habitants de la ville, 14 sont à l'emploi de la compagnie le reste de l'année soit au triage du bois sur la rivière, dans les scieries, à l'empilement dans les cours, à l'expédition sur les quais ou comme contremaîtres au débarras; deux autres achètent le rebut (la croûte) des scieries qu'ils vendent comme bois de chauffage aux résidents de la ville, deux sont cultivateurs et l'un possède un taxi. La majorité de ceux qui demeurent en milieu rural possèdent des terres⁴, l'un possède en plus une petite scierie et un autre est garde-chasse. Ces derniers, s'ils se retrouvent au débarras et au flottage ne travaillent jamais à la ville: la distance et les moyens de transport inefficaces sont les raisons invoquées.

Les forestiers du réseau proviennent également de la région. En général, les travailleurs regroupés dans chacun des camps sont de la même agglomération que l'entrepreneur. Comme dans le cas des entrepreneurs, une bonne proportion des travailleurs sont de la ville de Rimouski où, à cette époque et dans les décennies suivantes, l'emploi est peu diversifié. Jean-Vianney FRENETTE dans son mémoire intitulé, Rimouski: étude de géographie urbaine, écrit en 1956; "La transformation du bois demeure la principale manifestation de la fonction industrielle de la ville. (...) On évalue à 85% de la production industrielle locale, la part des industries dépendant du bois"⁵

Cette activité industrielle est presque exclusivement tributaire des scieries de Price Brothers et de La Perelle Lumber⁶ qui opèrent principalement de mai à octobre. Durant cette période de l'année, plusieurs emplois sont disponibles dans les scieries ou à la manutention pratiquée de façon artisanale. Les informateurs mentionnent que même des jeunes de moins de 15 ans pouvaient s'y trouver de l'emploi. Outre les travailleurs des scieries de Price regroupés au camp de la compagnie⁷, plusieurs manoeuvres de Rimouski doivent travailler dans les chantiers jusqu'à l'ouverture des scieries le printemps suivant.

Si l'on tient compte du cycle annuel d'exploitation forestière et de la durée de chaque opération, les forestiers provenant du milieu agricole apparaissent comme une main-d'oeuvre d'appoint. Ils quittent leur ferme vers le 1er novembre au moment où la coupe est déjà avancée, passent au plus quatre mois en forêt, à la coupe et au charriage, et reviennent avant le temps du flottage qui coïncide avec le début des semences. Notons également qu'il est rare de retrouver les fils d'agriculteurs en forêt en dehors de cette période.

Le cas des journaliers des villages paraît particulier puisque ceux-ci ne participent pas à l'activité des scieries durant l'été. Ce sont eux principalement qui font le flottage et le débarras. Au nombre de 240 environ, ils peuvent cumuler jusqu'à sept mois de travail,

entrecoupés, pour une quarantaine d'entre eux, d'un mois chômé entre la fin du charriage et le début du flottage.

L'exploitant compte sur une main-d'oeuvre locale abondante⁸ dont l'efficacité réside dans sa disponibilité et son expérience. Les travailleurs forestiers de l'époque se définissent rarement comme bûcherons moins encore comme forestiers. Quelques-uns sont qualifiés par leurs pairs "d'hommes de bois", mais la désignation est postérieure à l'expérience. Les engagements consécutifs pour différents postes, l'absence de formation et la nécessité, pour la majorité, de trouver d'autres emplois hors de la forêt, les font se définir comme journaliers. Le rapport gouvernemental de 1938 traite d'eux en ces termes:

Il reste que cette masse considérable de journaliers distribués à travers tout le comté, avec des chiffres relativement importants même dans les plus petits centres, est un signe de déséquilibre qui existe dans la région et qui résulte de l'exploitation déracinante d'une des plus grandes ressources du comté: la forêt. Il n'est certes pas normal qu'une proportion aussi grande de la population vive ainsi au jour le jour d'emplois temporaires, saisonniers, précaires⁹.

Cependant, le travail en forêt, précisément à cause de sa permanence et de sa durée annuelle relativement plus longue que les autres emplois, constitue leur principale activité: on travaille d'abord en forêt, le reste de l'année "on fait du n'importe quoi". Les autres emplois hors de la forêt ont souvent un caractère ponctuel: construction de grange ou de maison, réfection de route, etc.

Ainsi l'exploitation forestière, telle que pratiquée sur le réseau par cette grande compagnie forestière, serait responsable non seulement de la naissance mais de la reproduction dans un état de dépendance chronique d'une partie importante, mais difficilement dénombrable, de cette masse de journaliers. On comprend alors la portée des nombreux témoignages sur la bienveillance de la

compagnie "qui faisait vivre le monde" et sans laquelle "... plusieurs seraient morts de faim".

3.2 La législation forestière

Afin de mieux situer les propos recueillis sur le terrain concernant les conditions de travail, il importe de rappeler brièvement le contexte législatif au Québec de 1930 à 1940.

La décennie est marquée par une série d'événements. En premier lieu, cette "grève" des bûcherons dans le Témiscamingue (1933) dont les journaux de l'époque se font l'écho et, sous la poussée de l'opinion publique, cette Enquête concernant les salaires des ouvriers forestiers¹⁰ qui est à l'origine de l'entrée en vigueur, en avril 1934, de la loi créant la Commission de Contrôle et de Surveillance des opérations forestières¹¹. Cette commission, en opération jusqu'à la fin de 1936, a pour tâche d'effectuer des enquêtes et d'émettre des règlements concernant les exploitations. Jusqu'en 1937 cependant, mis à part le volume légal de la corde et l'hygiène, les différentes lois forestières au Québec ne seront applicables qu'aux exploitants des terres de la Couronne.

C'est également en 1934 que l'U.C.C. fonde sa section des bûcherons sur la recommandation de l'épiscopat québécois. Celle-ci a pour but de grouper les travailleurs forestiers dans une association professionnelle afin d'améliorer leurs conditions de travail et de voir à leurs intérêts moraux. Dans la même foulée, elle encourage l'établissement des colons et le retour à la terre. Les débuts du mouvement sont lents. La difficulté de recrutement constitue le principal obstacle, en dépit du fait que des recruteurs travaillent à la création de comités dans les paroisses. En 1937 l'Association compte 18 000 membres¹².

À Québec en 1939, l'U.C.C. fonde sa Maison des Bûcherons qui offre aux travailleurs de passage, des services d'hôtellerie, de magasin et de placement¹³. Rappelons que c'est cette association qui encourage dans les années

1940 la création des chantiers coopératifs et que c'est ce syndicat qui signe en 1951 avec la Price Brothers au Saguenay, la première convention collective applicable aux chantiers¹⁴.

La chronique intitulée "Le Bûcheron" qui paraît régulièrement dans l'hebdomadaire de l'U.C.C. à partir de 1934, traite principalement de législation ouvrière; elle fournit un aperçu des questions du jour.

Les principales dispositions de la loi créant la Commission des opérations forestières visent à régler les salaires versés aux travailleurs. Avant le début des opérations, les exploitants ou les entrepreneurs sont tenus de fournir à la Commission quantité de détails sur leurs exploitations, dont une copie de tous les contrats entre les entrepreneurs et l'exploitant, une copie de la feuille d'engagement de chaque employé, la liste des prix des articles vendus ou loués sur place et celle de toutes les charges déductibles des salaires. La loi oblige également à afficher dans les camps l'état des gages ainsi que la liste des prix de tous les articles vendus. Une fois les opérations en cours, l'employeur doit fournir la feuille de temps signée par l'employé sur laquelle apparaît son règlement final. Les sanctions prévues par la loi pour ceux qui refusent de s'y soumettre sont des amendes et la menace de retrait ou de réduction du droit de coupe.

Le salaire minimal est fixé pour la première fois lors de la saison 1933-34: il est de 26,00\$ net par mois pour les travailleurs des chantiers et de 1,50\$ par jour pour les flotteurs¹⁵. Cependant, ce n'est qu'en 1938 que l'on prescrit le nombre d'heures maximal de la semaine de travail (60 h.) et que sont fixés conséquemment les taux des heures supplémentaires, le travail du dimanche étant déjà prohibé par une loi fédérale. La même année les ordonnances établissent à 18 ans l'âge légal des travailleurs.

Pour ce qui est de l'hygiène, à partir de 1934, les camps servant d'habitation doivent être construits d'après les plans fournis par le Service provincial d'hygiène.

On émet des directives concernant l'alimentation, la ventilation des bâtisses, l'érection des lits et l'on exige la désinfection des couvertures et le lavage des planchers. Des inspecteurs spéciaux sont nommés par ce Service pour visiter les camps.

Parmi les mesures légales à caractère social, mentionnons le droit de l'accidenté de choisir son médecin traitant et l'éligibilité à la pension du vieil âge.

C'est également durant cette période qu'à la suite de la modification de la loi des poids et mesures du Canada, le volume légal de la corde (bois de pulpe) est fixé à 128 pi. cu. apparents¹⁶. Un taux de 2,00\$ la corde doit être payé aux travailleurs à forfait. Au Québec, on substitue graduellement par la suite la mesure cubique à l'échelle de mesurage en p.m.p. L'usage de tables de conversion, mal comprises et mal appliquées, fera l'objet de nombreux litiges entre les usagers. En 1937 par exemple, une ordonnance stipule que les travailleurs à forfait doivent être payés d'après les unités de mesure officielle, mais celle-ci ne mentionne que celle de la corde: aucun prix n'est encore fixé pour le bois coupé en billes au-dessus de quatre pieds.

Considérée dans son ensemble, la législation forestière québécoise de la période 1930-1934 se caractérise par deux lois importantes: celle qui crée la Commission des opérations forestières (1934) et celle "des salaires raisonnables" (1937) qui donne naissance à l'Office des salaires raisonnables agissant comme tribunal d'arbitrage sur les questions salariales et les conditions de travail. Cependant, les ordonnances émises durant la période restent marquées d'un caractère de mesure d'urgence. Mentionnons en exemple cette clause qui défend le "bunchage"¹⁷ et celle qui mentionne qu'"au flottage" ... les harnais et les couvertures de chevaux ne devront pas sécher à l'intérieur des camps"¹⁸. Notons également que même si des taux minimaux sont fixés en 1937 pour le salaire des cuisiniers et de leurs aides et pour la location des chevaux au flottage, aucune échelle n'est encore en vigueur dans les chantiers à la fin de la période. De plus, le Québec enregistre certains retards comparativement à

l'Ontario où les salaires et les conditions de travail sont relativement meilleurs.

3.3 Des manières de faire

Les témoignages des forestiers ont permis, aux chapitres précédents, de tracer le schéma des opérations, de décrire des techniques et des outils en rapport avec un réseau physique d'exploitation forestière. Abordant la pratique du métier, il est important d'attirer l'attention sur les points suivants. Le travail sur le réseau, au cours de la décennie étudiée, n'est pas chose nouvelle, la structure d'exploitation est en place depuis longtemps et déjà quelques générations de travailleurs s'y sont succédées, les informateurs relèvent des "manières de faire" qui témoignent de l'habitude du travail en forêt. Le recoupement des témoignages autorise à parler de pratiques. Celles-ci débordent le cadre purement technique du travail et s'organisent en un réseau d'attitudes, de comportements et de valeurs qui révèlent une condition sociale. Ces pratiques, en faisant ressortir "la logique en acte d'un style de vie"¹⁹ pourraient bien constituer un apport singulier de l'histoire orale.

La référence constante à des pratiques soulève cependant un problème lié à cette source tout au cours de la recherche. Il fallait se référer à des expériences de travail vieilles de plus de 40 ans et, si des "manières habituelles de faire" sont restées présentes à la mémoire, les données ponctuelles par contre n'apparaissent souvent qu'au niveau de l'anecdote et s'amenuisent au profit d'une règle générale où la chronologie disparaît. Les informateurs ont tendance à utiliser le "on" se référant à une expérience commune dont les frontières spatio-temporelles restent floues et ne reviennent que par appoints à leurs expériences personnelles. Lors de la deuxième étape de terrain, le découpage retenu pour l'étude, à l'intérieur duquel il fallait restituer des faits, est apparu comme une véritable contrainte pour les forestiers. Les informations ramenées sur le terrain et les versions contradictoires ont animé les discussions et permis d'apporter des précisions sur plusieurs points.

Cependant, les informations qui concernent le milieu socio-politique ambiant et les rapports entre exploitants et travailleurs sont peu nombreuses. Ces lacunes ne sont pas attribuables à la simple perte de mémoire. Les informations de ce type exigent, comme nous le verrons, un décodage et introduisent à cette logique de comportement concrétisée dans les pratiques.

3.3.1 L'organisation d'un chantier

La coupe et le charriage du bois sont presque toujours donnés à contrat à des entrepreneurs qui ont la responsabilité de recruter leurs travailleurs et de fournir l'équipement. L'entrepreneur apparaît alors comme la figure centrale de l'organisation d'un chantier. Il est en quelque sorte l'intermédiaire entre la compagnie et les différentes localités pourvoyeuses de main-d'oeuvre et de services divers.

Lors des enquêtes, à la question: "Comment devenait-on entrepreneur?", les réponses tournaient invariablement autour de ces expressions: "être connu de la compagnie", "avoir fait ses preuves", "la qualité de l'homme" et en contre-partie "le beau jeu de paroles". Les relations inter-personnelles (les connaissances) jouent un rôle important dans l'attribution des contrats et des postes de contremaîtres: on mentionne que tel individu "a été recommandé". Les liens de parenté apparaissent plus nettement dans les cas des entrepreneurs de Sainte-Blain où on relève des cas de frères, beaux-frères, fils ou gendres.

La plupart ont commencé par "sous-contracter" avant d'obtenir leur premier contrat de la compagnie. Si l'attribution de sous-contrats est pratique courante chez les plus gros entrepreneurs, ils sont peu importants: il n'y a ordinairement qu'un sous-contrat par contrat et celui-ci représente le travail de "trois hommes et un cheval". Il est souvent donné pour les terrains de coupe éloignés du campement; c'est d'ailleurs pour cette raison que le sous-entrepreneur fait bâtir un camp à l'usage de ses hommes.

Les premiers contrats obtenus de la compagnie ne sont guères plus importants (souvent moins de 500 000 p.m.p.). Certains entrepreneurs après plusieurs années, en sont encore aux petits contrats. Les informateurs distinguent d'ailleurs très nettement les petits et les gros entrepreneurs sans y rattacher d'explications précises: on retrouve indifféremment parmi les gros entrepreneurs des résidents de Rimouski et des villages environnants ou encore des agriculteurs.

Les contrats sont signés devant un surintendant, à la fin d'août, au bureau de la compagnie à Rimouski. Le prix du bois est calculé selon les difficultés du terrain et la distance du point de livraison. Une concurrence existe entre les entrepreneurs au sujet des terrains de coupe: ceux qui obtiennent les "meilleurs terrains", c'est-à-dire d'exploitation aisée, sont considérés comme les "préférés de la compagnie". Une épouse d'entrepreneur relate que son époux, après avoir "marché un terrain"²⁰, a eu la mauvaise surprise de "se le faire enlever" au profit d'un autre entrepreneur.

Au prix établi au contrat pour la coupe et le charriage, s'ajoute un montant forfaitaire pour la construction du camp; même si ces camps sont propriétés de la compagnie, l'usage veut que l'entrepreneur qui l'a bâti, l'occupe les années suivantes. Rappelons que la période d'utilisation des camps est de deux à quatre ans. Cette quasi-assurance d'obtenir un contrat permet à l'entrepreneur de s'attacher des hommes; les forestiers interrogés ont presque toujours travaillé pour le même entrepreneur. Ce dernier profite de l'été pour faire réparer ou fabriquer les traîneaux chez les forgerons de la ville et des villages. Quand un entrepreneur "arrivait en dessous" quelques années consécutives, il "tentait sa chance ailleurs", en l'occurrence sur la Côte-Nord avec ses propres hommes.

Le contrat signé, l'entrepreneur se présente chez les marchands pour s'approvisionner en vue de l'ouverture du chantier; c'est souvent sur présentation du contrat qu'il obtient les premiers crédits, par la suite, il pourra obtenir de la compagnie des "avances" dont les montants

seront déterminés à partir de la valeur du bois coupé. Les fournisseurs les plus souvent mentionnés à Rimouski sont Helleur²¹ et D'Anjou, magasins généraux où il est possible de se procurer la nourriture en barils et en sacs, les outils, les attelages et les articles nécessaires pour la "vanne". L'avoine pour les chevaux provient en grande partie de l'ouest canadien, celle produite par les agriculteurs de la région étant jugée de moindre qualité. À Sainte-Blandine, vu le nombre d'entrepreneurs et la proximité des chantiers, quelques marchands sont en mesure de fournir la viande fraîche en quartiers. Les portageurs sont souvent des agriculteurs qui transportent aux chantiers les légumes et le fourrage qu'ils produisent. La compagnie stocke des quantités de nourriture sur le réseau, principalement pour subvenir aux besoins de son camp, elle en fait également la vente aux entrepreneurs. Cependant, il semble que les entrepreneurs s'approvisionnent surtout chez les marchands, préférant faire plusieurs fois le trajet avant l'ouverture du camp, en utilisant les points de relais.

L'équipement de base nécessaire à l'entrepreneur peut s'énumérer ainsi:

- les chevaux et les attelages: l'entrepreneur possède ordinairement plus de la moitié du nombre de chevaux nécessaires aux opérations²²; s'il ne les utilise pas durant l'été, il les prête aux agriculteurs moyennant leur nourriture";

- un "traîneau à fouler", un "raielleur" et un réservoir: l'équipement est nécessaire pour tous ceux dont les terrains de coupe sont éloignés de la rivière;

- le nombre de traîneaux, de travois et de chaînes est proportionnel au nombre de chevaux, l'entrepreneur ne possède que peu de pièces en supplément, les réparations s'effectuant après la journée de travail;

- les outils de forge sont réduits à l'essentiel, très peu d'entrepreneurs embauchent un forgeron;

- les haches, les crochets, les levriers, les sciottes, les godendarts, les manches, les lames et les limes sont fournis par l'entrepreneur aux employés travaillant à salaires;

- les ustensiles de cuisine et la vaisselle: les assiettes les plus couramment utilisées sont de fer blanc enduit d'émail²³. Vers la fin de la période certains entrepreneurs utilisent les assiettes de terre cuite;

- les couvertures d'abord à la charge de l'entrepreneur seront fournies par la compagnie à partir de 1937 environ.

Certains entrepreneurs sont accompagnés de leur femme et de leurs enfants; ceux-ci logent dans un petit camp à part. Cette coutume, largement répandue avant les années 1930, époque où les chantiers étaient plus petits, n'est le fait que de quelques familles durant la période étudiée. Dans ces cas, l'épouse, en plus de faire la cuisine pour tous les travailleurs, s'occupe de la comptabilité. Les deux épouses d'entrepreneurs interrogées expliquent la nécessité de leur présence en forêt par le fait que leurs époux soient illettrés. Quand l'épouse est au camp, les enfants, de la naissance aux premières classes, accompagnent leurs parents; la mère se charge alors de leur apprendre à lire et à écrire. A partir de dix ans, les enfants sont ordinairement "mis en pension au village" jusqu'aux classes terminales. Les filles, sœurs ou belles-sœurs de l'entrepreneur assistent l'épouse lorsque le chantier est important.

Les entrepreneurs qui travaillent au flottage et au débarras occupent souvent des postes de commande; ils demeurent ainsi les patrons aux yeux des travailleurs. On note également que des entrepreneurs embauchent personnellement des hommes durant l'été pour différents travaux qu'ils prennent à contrat tels, le charriage du bois pour les petites scieries, la construction de grange, etc.

3.3.2 La pratique du métier

Les forestiers interrogés, sauf un²⁴, ont commencé à travailler en forêt entre 13 et 16 ans; ces âges correspondent à la fin de la scolarité disponible dans le milieu²⁵. Les informateurs insistent davantage sur la "santé" et la taille de l'adolescent qui déterminent, plus que son âge, le moment où il est apte à aller en forêt.

A ces âges, ils sont accompagnés d'un parent proche (père, frère ou oncle) qui assure à l'apprenti la sécurité physique et morale, car le chantier est considéré comme un milieu rude. C'est après le premier hiver en forêt "... que le jeune commençait à faire son homme, à fumer... et à sacrer"²⁶.

Quelques emplois, tels ceux d'aide - cuisinier et de préposé aux chemins sont occupés par des jeunes. Dans la formule du travail à forfait, le jeune assiste directement son père à l'abattage et à l'ébranchage. C'est la forme d'initiation la plus courante au métier. Dans ce cas le jeune ne reçoit pas de rémunération: son travail contribue à augmenter le revenu du père. S'il reçoit un salaire distinct, celui-ci, dans la plupart des cas, fait partie du revenu familial jusqu'à ce que le jeune quitte le foyer. Cette coutume explique la hâte de la famille à envoyer le jeune en forêt et les subterfuges pour faire croire à un âge plus avancé. Ainsi, le contrôle de l'âge semble d'abord exercé par la famille. Au flottage où le risque d'accidents est plus grand, l'âge effectif des travailleurs est plus élevé.

Au cours du deuxième ou troisième hiver en forêt, l'apprenti commence à bûcher seul; cependant ce n'est que vers sa cinquième année qu'il aura acquis, en terme de rendement, l'expérience du métier. Ces jeunes ne constituent qu'une faible proportion des travailleurs, la majorité ont entre 18 et 50 ans, la limite supérieure se situe autour de 70 ans; ces plus âgés occupent les mêmes postes que les apprentis.

Comme les techniques d'exploitation sont rudimentaires, très peu d'emplois en forêt ont un caractère de spécialité. Outre les tâches du cuisinier et du charretier auxquels on reconnaît des aptitudes particulières et celle du limeur qui est accomplie en sus du travail quotidien, les autres occupations sont tenues tour à tour par les mêmes hommes. L'habileté et la "vaillance" sont les qualités qui font le bon forestier; elles sont directement reliées à sa rétribution.

Durant la décennie, sur le réseau, deux types de

rémunération, à la pièce et à salaire, sont utilisés; elles proviennent d'ententes individuelles entre l'entrepreneur et l'employé. Ces ententes sont gardées secrètes, l'entrepreneur pouvant offrir davantage à un homme reconnu comme bon bûcheron; d'ailleurs celui-ci attendra souvent "qu'on vienne le chercher".

Le "tally"²⁷ du soir est un événement important de la journée; le contexte dans lequel il se déroule, à haute voix dans la salle commune, met en valeur les qualités des individus et fait naître la compétition. Plusieurs entrepreneurs exigent un minimum de production quotidienne (ex.: 100 billots/jour), faute de quoi l'employé peut être congédié ou menacé de ne pas être rengagé à la prochaine saison. On remarque cependant que ces exigences ne sont jamais publiquement signifiées.

Il est coutume parmi les forestiers de "déclarer" un nombre de billots quelque peu inférieur au nombre réellement coupé et de garder des "réserves" pour les mauvaises journées. Plusieurs moyens sont conséquemment utilisés pour réduire les pertes de temps: réparer les outils après la journée de travail, faire le trajet pour se rendre et revenir du travail avant et après la tombée du jour, dîner "à la souche".

Il semble que ce soit au cours de la saison 1934-35, à la suite de l'imposition du salaire minimal que la compagnie ait décidé de s'occuper elle-même de la rémunération des travailleurs. Auparavant les entrepreneurs payaient les forestiers par chèque ou "en argent dans une enveloppe"²⁸. La paie s'effectuait à la fermeture des chantiers, cependant il existait un système "d'avances" utilisé principalement par les travailleurs qui avaient la charge d'une famille.

La même année, les femmes travaillant dans les camps commenceront à recevoir des salaires²⁹ et il sera question de la signature d'engagement.

La signature d'engagement n'a jamais fait partie des responsabilités de l'entrepreneur; l'un d'entre eux ayant "tenu chantier" dans les années 1950, affirme avoir

embauché ses employés de vive voix. Les informateurs distinguent nettement le moment de l'embauche qui consiste à "donner son nom" au bureau de la compagnie ou chez l'entrepreneur et celui de la signature d'engagement qui s'effectue sur le réseau après le début des travaux: "un commis passait par les camps pour faire signer les engagements".

L'application des lois forestières dans le bassin-versant de la Rimouski entre 1930 et 1940 a souffert des retards importants. L'affichage des prix des articles vendus, l'imposition de l'âge minimal et la fixation des heures de travail notamment au flottage, ne se généralisent que dans les années de l'après-guerre. Dans d'autres cas, tels ceux de l'affichage des gages et du lavage des couvertures, les informateurs consultés sont d'avis que ces mesures ne furent jamais appliquées.

On peut certes s'interroger sur la fréquence des inspections gouvernementales et sur l'utilisation des rapports produits par les inspecteurs: mais on remarque également que les informations circulent mal: plusieurs travailleurs sont illettrés et ne sont pas au courant des mesures légales qui les touchent. S'ils constatent des infractions à la loi, ils doivent, dans la plupart des cas, poursuivre seul l'entrepreneur ou l'exploitant devant les tribunaux. Certains informateurs mentionnent également l'existence de "listes noires" dressées par la compagnie pour les "indésirables" y compris pour ceux dont le taux d'accidents par saison est jugé trop élevé³⁰.

Sur le réseau, les effets sensibles des mesures légales sont le plus souvent interprétés de façon particulière ou partielle: on y relève des "erreurs de perspectives"³¹. Citons quelques exemples:

- Peu après l'imposition du salaire minimal, la compagnie commence à rémunérer elle-même les travailleurs des chantiers: les informateurs nomment cette étape "celle du salaire garanti par la compagnie";

- Si la compagnie ou l'entrepreneur refuse, en fin de période, d'embaucher des jeunes de moins de 18 ans, c'est que ceux-ci "n'ont pas droit" aux prestations versées par l'Etat aux accidentés;

- Les inspecteurs gouvernementaux, ceux de la coupe qui défendent l'usage de la "sleigh double", ceux de l'hygiène qui inspectent les camps et les gardes-chasse qui défendent la consommation de gibier, sont perçus comme des ennemis de l'entrepreneur et de ses hommes;

- La plupart des informateurs attribuent à Duplessis, à l'homme, les améliorations majeures dans les conditions de vie et de travail en forêt; c'est l'année qui suit son élection qu'entre en vigueur la loi du salaire raisonnable et que les inspections sanitaires dans les camps deviennent plus régulières. Les forestiers du réseau parlent de cette année comme celle "du grand ménage dans les camps", celle "des couvertures à Duplessis".

Les interprétations de ce type nous renseignent sur l'état d'un certain rapport au travail; elles soulignent également la présence de facteurs impondérables du quotidien partiellement transmis par les témoignages³². On peut en considérant ceux-ci, poser l'hypothèse que les différentes pressions exercées sur les travailleurs, notamment au niveau du rendement, liées à leur niveau de conscience des événements ont agi comme un obstacle important à leur regroupement et à la syndicalisation. On perçoit encore aujourd'hui chez plusieurs d'entre eux ce sentiment anti-syndicaliste.

NOTES

1. Le journal est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.). D'abord (1927-29) une page du journal *Le Devoir*, il devient par la suite un journal indépendant.
2. *La Terre de chez-Nous*, 20 février 1935.
3. Ce village, situé dans le bassin-versant est à 13 km au sud de la ville de Rimouski.

4. A la veille de la seconde guerre, l'achat d'une terre devient un moyen de "garder" ses fils: c'est le cas d'un entrepreneur du réseau.
5. Mémoire de maîtrise déposé à l'Université de Montréal, 1956, p. 121.
6. Selon les informateurs le bois utilisé par La Perelle Lumber provient de l'extérieur de la région, principalement du Nouveau-Brunswick. La scierie est ouverte à l'année, mais la main-d'oeuvre en hiver y est réduite de moitié.
7. Ce camp est le plus important du réseau, il compte en moyenne chaque année, de 100 à 125 hommes.
8. La plupart des forestiers interrogés ont travaillé quelques années à l'extérieur de la région. Les raisons invoquées sont la perspective de meilleurs salaires et le manque d'emploi.
9. QUEBEC. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, Comté municipal de Rimouski*. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1938, p. 12.
10. L'enquête est commandée en décembre 1933. Les enquêteurs gouvernementaux déposent leur rapport en avril 1934. *Documents de la Session, 1934*, déposé 445, nos 90, 91, 92, 93.
11. 24 Geo V, 1934.
12. *La Terre de Chez-Nous*, 30 juin 1937.

13. 25 000 travailleurs y sont passés depuis les 16 derniers mois (*loc. cit.*, 18 juin 1941).
14. *Loc. cit.*, 3 octobre 1951 et Dominique BEAUDIN, *L'U.C.C. d'aujourd'hui*, Montréal, Ed. de l'U.C.C., 1952, p. 83.
15. Price, à Rimouski, ayant payé un salaire moindre à la saison 1933-34 doit rembourser les travailleurs. Le remboursement sera effectué en 1936. *La Terre de Chez-Nous*, 24 avril et 11 décembre 1935, 26 février 1936.
16. Volume apparent, 8' x 4' x 4'. (2,4m x 1,2m x 1,2m).
17. Ordonnance émise par la Commission des opérations forestières avant 1935. Elle défend de faire piler les billots à bras.
18. George VI, chap 30, art. 5.
19. L'expression est de F. Raphaël, "Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale", *ANNALES, Economie, Sociétés, Civilisations*, janvier-février 1980, p. 127.
20. En faire le tour, avant la signature du contrat, pour en connaître les principales difficultés.
21. Avant les années 1930, ce magasin appartenait à la compagnie, celle-ci l'aurait ensuite vendu à des frères Helleur originaires de l'île Jersey.
22. Après cette période, la location chez les marchands de chevaux sera plus courante.

23. Les informateurs parlent alors de "granit".
24. Il s'agit du fils d'un employé de Price à Rimouski qui commença à travailler en forêt comme mesureur.
25. Après les cours élémentaires dispensés dans la paroisse, il semble que les écoliers n'aient le choix qu'entre le cours classique (Séminaire à Rimouski), l'école d'Agriculture (Rimouski) et le cours commercial (Bathurst); ces études exigent des déboursés importants ou tout au moins, une vocation.
26. Des récits recueillis ont pour thème l'initiation, voir celui de l'Appendice D.
27. Des récits ont été recueillis sur ce thème, voir celui de l'Appendice E.
28. Les informateurs mentionnent plusieurs cas où l'entrepreneur, à la fin du chantier, ne pouvait "régler ses hommes"; on donne comme explication "le problème de la boisson". Il faudrait également évaluer la part de profit que peut réaliser l'entrepreneur compte tenu du prix du bois payé par la compagnie, des primes à verser à la Commission des accidents de travail et de tous les risques qu'il doit assumer, y compris celui du mauvais temps.
29. Comme elles ont pour la plupart un lien de parenté avec l'entrepreneur, elles ne recevaient pas, avant cette date, de rémunération précise.
30. Des informateurs mentionnent des cas de blessures et de mutilations volontaires.

31. L'expression est de Jean-Claude Passeron dans la présentation du livre de Richard HOGGART, *La culture du pauvre*, Paris, Ed. de Minuit, 1970, p. 9.
32. Ceux-ci ne sont pas la réalité mais une lecture particulière du réel.

CHAPITRE IV

La vie quotidienne en forêt.

Le thème de la vie quotidienne en forêt est l'aspect du monde forestier qui nous est le plus connu. Il a été véhiculé sous différentes formes: des images, des récits et des complaintes en fixent les traits, dans le folklore québécois; il acclimata des contes de la littérature orale¹ et étaye des légendes.

Ce thème est ici repris afin de dégager ce qui fut le lot des travailleurs du réseau de la Rimouski, à la toute fin de la formule des chantiers d'hiver. Il sera d'abord question des camps, des techniques de construction et de l'aménagement intérieur. Viendra ensuite une brève étude des pratiques et des rythmes du quotidien.

4.1 L'espace habité

Les techniques de construction de quatre camps de Joseph Brisson, entrepreneur de l'époque sur la Rimouski, ont été décrites dans un chapitre du livre Habitation

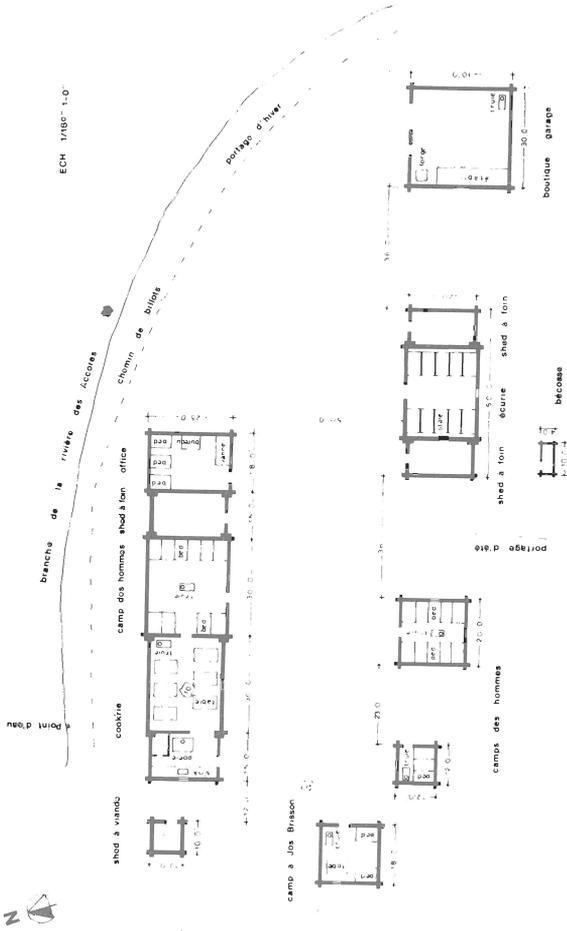
rurale au Québec²; l'information qui a trait au camp du ruisseau Collin³ (1930-33) est celle qui se rapproche le plus des témoignages recueillis; y seront ajoutées quelques précisions fournies par les informateurs.

Chaque chantier comprend un établissement plus ou moins complexe selon le nombre de travailleurs et l'importance du contrat. Les camps sont toujours construits à proximité d'un cours d'eau non flotté pour l'approvisionnement en eau potable, ils devront être accessibles à pied de tous les points du chantier. Les quatre camps de Joseph Brisson furent construits en août; au Collin, on prit dix jours à 12 hommes pour construire le campement qui devait abriter 25 personnes. Durant les travaux, les hommes logèrent dans un bâtiment subsistant d'un établissement antérieur.

L'établissement du Collin compte cinq bâtiments: le camp principal regroupe sous un même toit le camp des hommes, la cuisine, l'appartement de l'entrepreneur et deux remises; le bureau, la boutique, l'écurie et la toilette sont des bâtiments indépendants. Les bâtiments sont disposés selon deux lignes principales parallèles, de part et d'autre du chemin de portage.

On construit d'abord le camp des hommes. Le carré du camp, posé à même le sol sommairement nivelé, est fait de billes de bois non écorcées de différentes essences; elles ont la même longueur que le camp à construire. Les billes sont "chaînées", c'est-à-dire disposées en sens inverse (gros bout, petit bout) de façon à obtenir un mur horizontal. L'angle droit de l'assemblage des murs comporte un excédent d'environ 30 cm (assemblage à tête). Sur la surface interne des murs, on pratique "des blancs" en équarissant légèrement les billes. A même l'un des murs latéraux du camp des hommes est édifié le carré de la cuisine et à la suite le carré de l'appartement de l'entrepreneur. Les extrémités de ce bâtiment en longueur sont occupées par les remises. Entre les billes du carré de la remise à viande (shed ou cantine), on laisse des espaces (jours) de quelques centimètres afin que le froid puisse y pénétrer. Le type d'assemblage des camps

Plan: L'établissement du Coïlin



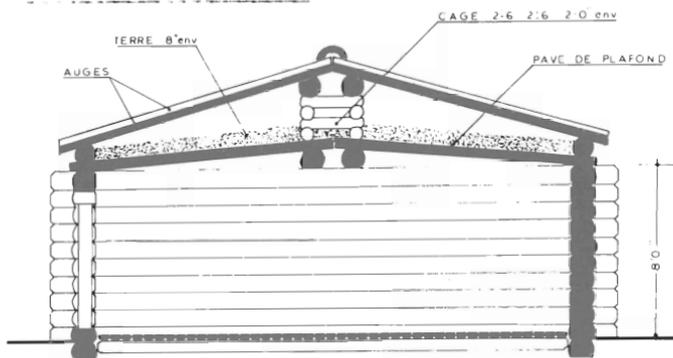
SOURCE: *Habitation rurale au Québec*, p. 38.

(aboutement), réunissant plusieurs camps sous un même toit, facilite le chauffage et diminue le temps de construction.

Une fois les murs en place, on colmate les interstices à la mousse et l'on ajoute des jambages aux portes et aux fenêtres. Des "petits bois" sont taillés pour les fenêtres en fonction de la grandeur des vitres disponibles. Les planchers (pavé) sont faits de petites billes de bois équarries posées sur des lambourdes reposant sur le sol.

Pour construire le plafond, on dispose longitudinalement sur le carré du camp, au centre, deux billes de bois distancées d'environ 30 cm. Des petites billes de sapin, fendues, disposées côte à côte, transversalement, forment le pavé du plafond; elles reposent à une extrémité sur le carré du camp et à l'autre sur l'une des billes centrales: les interstices sont colmatés à la mousse. Le pavé du plafond est recouvert d'environ 20 cm de terre afin de constituer un isolant.

Vue latérale d'un camp



Source: *Habitation rurale au Québec*, p. 48

Pour ériger la toiture, on pose d'abord deux billes sur le pavé du plafond, longitudinalement, à l'aplomb du

carré. À chaque extrémité du camp, au-dessus des billes centrales, sont dressées deux cages de 60 cm de hauteur; elles supportent deux nouvelles billes parallèles aux billes centrales. Le toit à pignons est fait de billes de sapin fendues et évidées (auges), que l'on emboîte afin d'assurer l'étanchéité de la couverture. Une auge faitrière est posée perpendiculairement aux auges du toit.

Tous les autres bâtiments sont construits selon les mêmes principes: le bureau (l'office) où travaillent et logent les mesureurs, la boutique servant à la réparation des traîneaux et des attelages, l'écurie et la toilette bâtis en aval du point d'eau potable.

Les camps des années 1930, qui relèvent des anciennes techniques de construction, présentent une nette amélioration comparée aux camps de la décennie précédente: durant ces années, il n'y avait souvent qu'un seul bâtiment à cloison centrale séparant le dortoir-cuisine de l'écurie. C'est vers la fin des années 1930, avec l'usage progressif de matériaux manufacturés (planches, papiers noirs, etc.) que les techniques de construction seront modifiées.

Le mobilier est rudimentaire. Les couchettes à deux étages (beds à bœuf ou à fanil) occupent toute la longueur du camp des hommes. Elles sont faites de billes de bois fixées au mur, à la tête et soutenues par des poteaux, au pied. Les hommes disposent dans le fond du lit plusieurs branches de sapin qu'ils recouvrent d'un grand sac de toile rempli de paille (la paillasse).

Les poêles (truies) pour le chauffage sont fabriqués avec des barils d'essence; le tuyau court sous le plafond afin de répandre la chaleur dans toute la pièce. Les tables, les bancs et les éviers sont fabriqués sur place, seul le poêle pour la cuisson est manufacturé. L'éclairage est assuré par des lampes à pétrole, munies de réflecteurs, que l'on accroche aux murs. La fabrication de certaines pièces du mobilier, tels les bancs et les chaises compte parmi les passe-temps du dimanche.

4.2 Les pratiques

4.2.1 L'alimentation

L'entrepreneur stocke habituellement, avant le début des opérations, dans la remise adjacente à la cuisine, les denrées non périssables; en s'adjoignant les services d'un portageur, il s'assure d'un approvisionnement en aliments frais. Cependant, le transport par traîneau sur de longues distances et les risques de gel conséquents, influent sur la régularité de l'approvisionnement. On fera donc grand usage de viande salée, de fèves séchées, de gruau, de conserves, de lait et d'oeufs déshydratés. L'entrepreneur engraisse parfois des porcs pour s'assurer d'une quantité de viande fraîche à bon marché. Lorsqu'il y a des enfants de l'entrepreneur au camp, celui-ci garde une vache afin d'avoir du lait frais.

La viande, surtout celle de porc, la pomme de terre, la fève séchée et le pain sont les aliments de base. On peut les servir à tous les repas, apprêtés de différentes façons: fèves ou pommes de terre au lard, cretons, grillades, rôtis et ragoûts. C'est au repas du midi que la viande est plus abondante. Le repas du soir est souvent préparé (accommodé) avec les bouillons et les restes de viande du midi auxquels on ajoute des tomates en conserve, des pommes de terre ou des pâtes. On consomme également les viandes de boeuf et de gibier⁴; elles entrent dans la préparation de plats cuisinés comme la cipaille⁵. On fait grande consommation de pâtisseries tels les tartes aux raisins, les gâteaux et les galettes; elles seront servies dès le déjeuner et jusqu'à la collation du soir, à la demande des hommes. Le pain est boulangé au camp deux fois la semaine. Le thé est la seule boisson chaude disponible.

Les possibilités limitées de conservation et d'approvisionnement déterminent le type d'alimentation, mais la quantité et la qualité des aliments consommés varient d'un camp à l'autre. Tout dépend de la part de budget que l'entrepreneur veut bien y investir, compte tenu du prix de certains aliments, de la fréquence des visites du portageur et du salaire à verser au cuisinier expérimenté.

On note, de façon générale, que l'on mange bien dans les camps où les femmes font la cuisine et que les cuisiniers non compétents ou négligents sont rapidement renvoyés sous les pressions des travailleurs. Même si la réputation de "tenir une bonne table" est un atout important pour l'entrepreneur, certains sont dits "ménagers": ils fixent, par exemple, des rations quotidiennes, ils ne servent pas de beurre et limitent le dessert au pain et à la mélasse.

Les inspections gouvernementales concernant la qualité de la nourriture et la propreté des cuisines sont irrégulières. Les épouses d'entrepreneurs interrogées affirment que les inspecteurs vérifiaient sommairement les cuisines à l'ouverture des camps et que par la suite, ils "... nous laissaient tranquilles".

À la fermeture des camps, il est coutume de laisser une boîte de farine dans une armoire afin de secourir les éventuels égarés en forêt.

4.2.2 Le costume

L'habillement du travailleur forestier est sensiblement le même que celui du travailleur agricole. Sauf au flottage où l'on porte les bottes à crampons, aucune pièce ni accessoire n'est prévu pour assurer la sécurité du travailleur.

Sur le sous-vêtement de laine d'une seule pièce, couvrant le tronc et les membres (la combinaison), on enfle le pantalon d'étoffe de laine, ceint à la cheville par une bande élastique. Certains forestiers portent les "breeches" au travail mais il s'agit surtout d'un pantalon de rechange. Sur la chemise de flanelle ou de toile, on porte la veste de lainage, à carreaux (le mackinaw⁶). On chausse sur les bas de laine, la botte de cuir lacée dont la tige couvre la jambe jusqu'au milieu du mollet ou bien, le long chausson de feutre lacé et le couvre-chaussure de caoutchouc (feutres à claques). Pour se protéger les mains du froid, on porte les mitaines de laine et les mitaines de cuir à longs poignets. Les bonnets, à visière et à oreillettes à rabat, sont de cuir

doublés de fourrure. On porte également le "casque d'aviateur": un bonnet sans visière, fait de cuir souple moulant la tête que l'on attache sous la gorge. Si le temps est froid ou le vent violent, on ajoute des chemises, des chaussettes ou des mitaines: très peu de jours sont chômés à cause du mauvais temps.

On peut se procurer à la ville, chez certains marchands généraux, principalement Helleur et D'Anjou, les vêtements nécessaires au travail en forêt, mais il semble que leur confection relève en grande partie de l'industrie domestique lorsque le travailleur réside en milieu rural. Dans certains villages, des femmes tissent l'étoffe ou achètent les pièces de tissu pour confectionner les pantalons, elles tricotent les chaussettes et les mitaines qu'elles vendent ensuite aux travailleurs forestiers. On remarque que les vêtements "achetés faits" sont généralement portés après la journée de travail, par souci de "les garder propres". Les travailleurs ne possèdent que très peu de vêtements de travail en supplément; ils portent plusieurs jours consécutifs les mêmes vêtements et sous-vêtements. Les couvertures n'étant pas lavées régulièrement et la toilette étant sommaire vu l'exiguïté des lieux, même dans les camps les mieux tenus, on connaît le problème des poux. Tous les forestiers en parlent comme d'un problème constant. Certains camps en sont infestés: on doit alors les fermer temporairement. Certains forestiers s'enduisent le cuir chevelu d'huile à lampe, ils en répandent autour de leur couchette pour se protéger. Plusieurs récits humoristiques ont été recueillis à ce sujet⁷.

4.2.3 La médecine

En cas de maladies ou d'accidents mineurs, le travailleur forestier devra se soigner seul; aucune personne dans les camps n'étant désignée à cette tâche. Lorsqu'il y a des femmes dans le chantier, ce sont elles qui donnent les premiers soins.

Dans chaque camp, on trouve une trousse de premiers soins qui contient la gaze, le peroxyde, le mercurochrome

ou la teinture d'iode. L'aspirine et le liniment sont vendus au magasin du camp. La médication dans les cas de fièvre ou de grippe est souvent composée sur place: par exemple, on fabrique un sirop en laissant macérer du sucre au centre d'un navet évidé, on utilise un mélange de mélasse et de poivre contre la toux. Le camphre est considéré comme la panacée: on l'utilise en onguent contre les affections des voies respiratoires, les maux de dents, les foulures. Il est également coutume d'épingler aux sous-vêtements des sachets de camphre en cristaux afin de se prémunir contre les maladies.

On ne demande les services du médecin que dans les cas de blessures ou de maladies graves, lorsque ni le temps, ni les remèdes maison n'ont produit les effets désirés. L'hospitalisation apparaît comme un dernier recours et l'hôpital davantage un lieu "où l'on meurt". Vu l'absence de route, peu de médecins acceptent de se rendre en forêt, même celui désigné d'office par la compagnie⁸. Celui-ci viendra "à la rencontre" de l'accidenté lorsqu'il faut le transporter jusqu'à la ville.

4.2.4 La religion

Les forestiers étant isolés de la paroisse, le curé ou un prêtre délégué visite les camps au moins une fois chaque hiver ordinairement vers la période de l'avant. Ces visites semblent toujours se dérouler de la même manière: le prêtre arrive au camp durant l'après-midi afin de prendre le repas du soir avec les hommes. Il les confesse durant la soirée dans un coin retiré de la cuisine. Il dit la messe tôt le lendemain, avant son départ. Il est également coutume de réciter le chapelet à l'heure de la messe dominicale à l'église paroissiale; les hommes se regroupent alors dans la cuisine. S'il y a une femme au camp, c'est elle qui fait la récitation.

Le rapport au sacré est souvent marqué de naïveté et de crainte. La pratique religieuse, supportée par quelques objets et quelques gestes, avec ses châtements et ses récompenses, trace les lignes d'un comportement. Dès l'arrivée au camp, on dispose sur les murs le crucifix,

Les images pieuses, les statuettes et les affiches rappelant qu'"il est défendu de blasphémer". Plusieurs hommes possèdent des chapelets et portent le scapulaire. Avant l'ouverture des camps ou le début du flottage, l'entrepreneur ou le contremaître fait "chanter une messe" pour demander la protection de ses hommes. Ces différentes dispositions relèvent le plus souvent de l'initiative des femmes.

La punition, le châtement, pour ceux qui dérogent à la conduite, s'il n'est pas l'accident, s'incarnent dans le personnage du diable⁹. Plusieurs récits, à titre d'exemples ou de leçons, circulent dans les chantiers; bien que des noms de personnes ou de lieux y sont souvent reliés, on remarque que les informateurs les racontent avec un certain détachement, préférant les attribuer aux générations précédentes.

4.3 Les rythmes du quotidien

Même si les forestiers du réseau travaillent le plus souvent à moins de 80 km de leurs domiciles, l'absence de route et la rareté des congés créent l'isolement des camps. Le temps passé à la coupe et au charriage dure environ six mois. C'est ce que les forestiers appellent "la run"¹⁰ ou "l'hivernage". A la période des Fêtes, à la fin du quatrième mois, plus de la moitié des hommes "descendent au village" pour 15 jours. Ce sont habituellement les célibataires d'un certain âge et l'entrepreneur, s'il est accompagné de sa famille, qui passent les Fêtes au camp. Mis à part ce congé, les hommes vivent pratiquement isolés de l'extérieur; seul le portageur assure une liaison par courrier.

"L'hivernage" c'est l'absence de la famille, la vie entre hommes et aussi la période de travail intense. Plusieurs informateurs affirment que le travail et la fatigue conséquente est le seul moyen de ne pas s'ennuyer (ne pas penser).

Durant la semaine, il y a très peu d'activités en dehors des heures de travail. Les quelques heures de

veille après le souper sont employées à la réparation des outils: les bûcherons affûtent les haches et les sciottes dans le camp des hommes, les charretiers réparent les attelages et les traîneaux à la boutique. Reste ensuite, le temps de la partie de carte et de la tasse de thé. Le coucher est fixé à 9 heures; c'est l'aide-cuisinier qui vient éteindre les lampes.

La soirée du samedi est la seule où il est permis de veiller, le lendemain étant jour de congé. C'est le seul moment de la semaine ressemblant à une fête, il réunit tous les hommes. La plupart d'entre eux se lavent, se peignent et changent de vêtements avant la veillée: on se retrouve dans le camp des hommes. C'est la soirée des musiciens et des conteurs. Il y a presque toujours des musiciens dans les camps, les instruments les plus souvent mentionnés sont l'accordéon, le violon, la guitare et l'harmonica (ruine-babines). Si les musiciens jouent chaque soir pour leur plaisir, le samedi ils jouent sur demandes. Les conteurs sont plus rares, et comme l'attestent les informateurs, c'est une chance d'en avoir un dans le camp. Une coutume assez répandue est celle de la narration, "par un gars instruit", d'une histoire déjà lue¹¹. Comme le conteur, le narrateur répartit quelquefois son récit sur tous les soirs de la semaine en réservant la tranche la plus importante pour le samedi¹². L'heure du coucher ne dépasse guère les minuit.

Le dimanche, les hommes se lèvent relativement tard, la majorité se retrouve à la cuisine pour le chapelet. Le reste de la matinée est occupée à reprendre et à laver les vêtements.

L'après-midi est une période de détente: il y a plusieurs activités. C'est le moment où l'on écrit à ses proches; ceux qui ne savent pas écrire, dictent leur lettre à une "personne discrète". Certains sont renommés pour leurs "tournures de phrases" et écrivent les lettres pour les amies (les blondes). Plusieurs hommes vont marcher seuls en forêt, certains pour chasser ou pour rendre visite aux résidents du camp voisin. Si le temps le permet, ceux qui restent au camp organisent des jeux devant le camp principal: ce sont des concours de force,

de simples jeux de cache-cache, de colin-maillard ou de fers à cheval.

Le souper du dimanche est plus relevé, surtout dans les camps où les femmes sont cuisinières. Dans ce cas, des hommes viendront des camps voisins pour souper chez tel entrepreneur. Après le repas du soir, on procède à une dernière vérification des outils: l'heure du coucher est la même que durant la semaine.

La vie quotidienne en forêt s'organise en une succession d'activités et de déplacements routiniers où il y a peu de place pour le loisir et l'inattendu. Elle laisse transparaître plusieurs traits de la mentalité rurale. L'isolement et la précarité qu'elle engendre en accentuent l'austérité. Lors des interviews, plusieurs informateurs, après avoir parlé de la vie difficile dans les camps, ajoutent qu'il faut aussi en parler comme d'une vie simple et saine où, même au travail, on trouve l'occasion de "bien rire" en jouant des tours.

NOTES

1. Voir à ce sujet l'introduction à *Contes de bûcherons*, de Jean-Claude DUPONT, Montréal, Ed. Quinze, 1976.
2. En collaboration et sous la direction de J.-C. DUPONT, *Cahier du Québec*. Hurtubise HMH, 1978. Voir le chapitre rédigé par Jean-Paul LEONIDOFF, "Architecture traditionnelle de camps forestiers", p. 29.
3. Le Collin est l'émissaire d'un lac situé par 48°07' de latitude N et 68°23'45" de longitude W.
4. Il est impossible d'évaluer le pourcentage de la viande de gibier dans celle consommée. La chasse

est défendue et les armes à feu interdites dans les camps. Les informateurs mentionnent que dans ces années de crise, certains gardes-chasse étaient "compréhensifs". Plusieurs relatent sur le ton de la plaisanterie "... que l'entrepreneur redescendait au printemps, le quartier de boeuf qu'il avait monté à l'automne".

5. Un mélange de cubes de viande, de pommes de terre, d'oignons et de pâtes. Ce mets est habituellement réservé au dimanche.
6. L'appellation semble provenir du nom d'un tartan écossais: mackay. Il ne désigne, sur le réseau, que la veste à carreaux.
7. Voir celui de l'Appendice F.
8. Le médecin de la compagnie, est un médecin pratiquant à Rimouski. La compagnie Price lui verse un montant d'argent annuel pour soigner les forestiers et les employés des scieries.
9. Celui-ci prend la forme d'un individu (l'étranger), d'un chien noir ou d'une présence immatérielle qui déplace des objets. Voir le récit de l'Appendice G.
10. Elle désigne aussi le salaire global.
11. Les mêmes titres reviennent: *Les trois mousquetaires*, *Rocambole*, *La porteuse de pain*.
12. L'arrivée de la radio (novembre 1937 à Rimouski) va modifier considérablement ce scénario: les conteurs se taisent et l'on jouera le plus souvent aux cartes.

Cet événement marque une rupture importante dans la chaîne de transmission de la littérature orale; il n'y a pas de relève. La plupart des informateurs ne se souviennent que des noms de conteurs, de titres et de motifs de contes.

Conclusion

Des hommes, un milieu physique et un climat social, des techniques et des outils, des attitudes et des pratiques; essayer de les décrire, refaire les liens de l'un à l'autre afin de comprendre leurs dimensions propres, telle fut la quête de ce mémoire.

Au point de départ, il faut accuser ce parti-pris de l'histoire orale soutenue par deux impératifs. Au niveau de l'histoire culturelle du Québec et de façon plus perceptible au niveau de l'histoire régionale, il n'existe que très peu d'études sur le monde forestier. S'agissant d'une recherche sur les activités de ce qu'il est convenu d'appeler une "couche populaire", il apparaissait méthodologiquement nécessaire de l'orienter du côté de l'information orale plutôt que du côté des "productions intellectuelles".

Le deuxième impératif tient à l'urgence de la cueillette des informations orales et de la création de documents oraux. L'étude porte sur la fin d'une époque forestière dans la région, celle de la pré-mécanisation et des chantiers d'hiver qui lui sont structurellement liés. Les informateurs apparaissent comme les derniers protagonistes des manières traditionnelles de faire; ils participent à l'expérience des générations antérieures. Lors des interviews (1980) leur moyenne d'âge était de 71,5 ans. La rupture qui s'est produite dans la chaîne de transmission de la littérature orale est à s'effectuer du côté de l'histoire orale¹.

Les nombreux contacts avec ces individus ont été déterminants au niveau de l'approche et de la pratique du terrain. Les allers-retours au terrain, la mise en commun d'informations (orales et écrites), les auto-critiques des informateurs et les discussions autour des

thèmes font de la première étape de recherches, plus qu'un simple prélèvement de matières premières: elles sont, il semble, de nature à rendre ces témoignages non impressionnistes et le découpage spatio-temporel moins arbitraire.

Au cours de cette recherche, plusieurs thèmes ont été exploités et quelques pistes ont été indiquées notamment au niveau de la langue, de la toponymie et de l'imaginaire: il semblait important d'utiliser différents aspects du matériel recueilli afin de faire ressortir le plus d'éléments constitutants possible du vécu ouvrier, car c'est à travers ces multiples facettes du quotidien que l'on peut saisir l'originalité d'une culture populaire.

Du point de vue méthodologique, la recherche s'apparente à celles de type ethnohistorique². Cependant, le temps que suppose une telle recherche, en particulier sur le terrain, n'a pas permis d'exploiter toutes ces directions.

Certaines limites dans l'utilisation de documents oraux ont cependant été touchées de près³, ce qui a amené dans la recherche, l'introduction progressive de la documentation écrite et permis l'amorce d'une réflexion sur le couplage de ces deux sources. A compétences propres elles n'entrent pas uniquement dans un rapport de juxtaposition ou de simple complémentarité. Leurs domaines sont davantage concomitants: les éléments de l'une devenant heuristiques à l'autre. Ni la source orale ni la source écrite ne peut prétendre seule, occuper tout le champ de l'histoire ou du savoir⁴.

Cette recherche ne relève cependant qu'un aspect de l'insertion d'une compagnie forestière dans un milieu conséquemment d'autres questions se posent:

Dans les villages, quelles sont les implications sociales et culturelles de l'absence des hommes? Comment se développent les formes d'entraide au niveau de la communauté? Peut-on faire ressortir des types d'organisation dominants?

Jean-Vianney FRENETTE écrit en 1956:

Dans les limites du village actuelles de Sainte-Odile un véritable faubour (sic) ouvrier se développe: vingt-cinq maisons comprenant une quarantaine de familles toutes vivant de l'industrie du bois. De même, sur la rive gauche, Price fait construire plusieurs maisons pour son personnel et ses ouvriers⁵.

Quelles sont les implications urbaines de la création de ces quartiers ouvriers? Nous ne connaissons que très peu de choses sur les conditions de travail dans les scieries avant la syndicalisation: ces questions de techniques et de cadences, d'organisation et de supervision du travail.

C'est en 1939 que les forestiers situent "le moment où ça commence à changer" dans les opérations forestières. Ce changement, c'est l'arrivée de la "machinerie", essentiellement la motorisation d'une partie des opérations: le tracé d'une route rendant accessible durant l'été des terrains de coupe et le remplacement progressif des chevaux par les camions dans les chemins de charriage.

La motorisation, permettant le déplacement et la prolongation des opérations forestières (septembre - février à mai - décembre), coïncide avec la période de conscription, période qui provoque une pénurie relative de main-d'oeuvre. Un fils d'entrepreneur de cette époque décrit ainsi la situation: pour embaucher les hommes "... on couraillait dans les hôtels, dans les rangs après les semences ça montait (...) Dans le temps de la guerre c'était dur, prendre deux millions (p.m.p.) on prenait quasiment un an (...) on avait une quinzaine d'hommes dans le camp, dans le plus". La compagnie à cette époque engage un individu chargé de faire le recrutement pour son camp et celui des entrepreneurs⁶.

A l'après-guerre la main-d'oeuvre est abondante: "... on avait du monde: on coupait cinq millions (p.m.p.) on pouvait monter de 125 à 150 hommes". Cette situation

expliquerait-elle la mécanisation tardive des opérations sur le réseau? Les informateurs mentionnent que ce n'est que dans les années 1960 que l'usage de la scie mécanique se généralise⁷ et que l'on introduit la chargeuse mécanique. La tenue de camps plus importants correspond-elle à l'augmentation du volume des coupes ou marque-t-elle la disparition des petits entrepreneurs?

Une monographie de la compagnie Price portant sur ses activités depuis le début du 20^e siècle pourrait nous renseigner sur le rôle et l'importance de chacun de ses établissements. A partir de sources externes, celui de la Rimouski avec celui de la Mitis semblent jouer un rôle important en terme de production⁸. Vu leur type de production, ne sont-elles touchées qu'indirectement par les fluctuations du prix du papier journal⁹? Doit-on comme au Saguenay-Lac Saint-Jean importer de la main-d'oeuvre¹⁰?

Au printemps 1950, lors du feu qui ravage une partie de la ville de Rimouski, les installations de la compagnie sont détruites¹¹. Durant l'été, celle-ci fait construire sur le même emplacement un "moulin de sciage temporaire" de moindre importance: "... la scie n'avait qu'un charriot (chariot) (...) il y avait deux shifts (périodes de travail) ça marchait le jour et la nuit"¹².

En 1964, Price ferme son établissement à Rimouski. Selon les informateurs, le volume des coupes à effectuer dans ce bassin ne justifie plus la présence de cette scierie. La compagnie continue cependant à exploiter ce territoire; le bois est transporté par camion des terrains de coupe à un affluent du bassin-versant voisin, la rivière Mistigouèche tributaire de la Mitis. Près de l'embouchure de la Mitis dans la municipalité de Price, la compagnie possède un établissement.

C'est au niveau de l'organisation d'ensemble qu'il sera possible de poser, en termes de stratégies, la signification de ces implantations et de ces retraits.

NOTES

1. Les mécanismes de transmission sont différents de l'une à l'autre, cependant, il y a analogie en ce sens que l'individu porteur de connaissances ou d'informations est à la merci du milieu qui permet ou non la transmission.
2. A ce sujet, voir le texte de Richard DOMINIQUE "L'ethnohistoire de la Moyenne-Côte-Nord", *Recherches Sociographiques*, vol. XVII, 1976, pp. 189-220.
3. Symptomatiquement au niveau de la chronologie.
4. Les statistiques dans une perspective de rationalisation peuvent également devenir impressionnistes.
5. Dans son étude *Rimouski: étude de géographie urbaine*, p. 93.
6. Le processus d'embauche est modifié: "On ne donne plus son nom" on "attend qu'on vienne nous chercher". Cependant il ne semble pas que cette nouvelle situation se traduise par une augmentation significative des salaires en forêt.
7. Un entrepreneur ayant tenu chantier pour la première fois en 1947 mentionne que c'est durant cette année que quelques-uns de ses hommes commencent à utiliser la scie mécanique: "... c'était des Lévesque qui avaient travaillé au Maine (E.-U.); ils sont arrivés avec des scies mécaniques à deux hommes". Cette scie ne fut pas populaire, les informateurs expliquent: "... c'était pesant et difficile à manier, plusieurs gars étaient réticents, ils disaient que ça allait plus vite au sciote".

8. "Souvenir du passé, deux scieries, l'une à Rimouski et l'autre à Price sur la rive sud produisent 40 millions (p.m.p.) de bois d'oeuvre par an". Hector CIMON. "La Compagnie Price", *Revue Concorde*, Québec, mars-avril 1960.
9. La production du bois à pulpe est une activité secondaire sur le réseau, la compagnie ferme en 1927 sa fabrique de pâte à papier à Rimouski (La Pulpe), la jugeant peu rentable; on continue à flotter les houppliers en billes de huit pieds, celles-ci sont sectionnées en billes de quatre pieds à Rimouski et expédiées par bateaux à l'établissement du Saguenay.
10. Camille LEGENDRE note que dans cette région, "... en dépit de la main-d'oeuvre rurale abondante, (cette compagnie) devait recruter des travailleurs dans les provinces maritimes à grands frais et faire venir des immigrants finlandais". (C. LEGENDRE, "Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière". *Recherches Sociographiques*, septembre-décembre, 1979, p. 317).
11. Au moment du feu, le bois est à la rivière, il est intercepté et transporté par camion de Rimouski à une scierie de Luceville (19 km). Celle-ci appartient à un industriel de la région.
12. Les informateurs parlent de journées de travail de dix heures.

Bibliographie

1. Sources

"Le bûcheron" (chronique). *La Terre de Chez-Nous*, (Québec). De 1934 à 1951. Journal de l'Union Catholique des Cultivateurs (U.C.C.).

L'Éboulis, (Rimouski). (1955-59). Bulletin paroissial de Sainte-Odile-sur-Rimouski. Archives Régionales, Université du Québec à Rimouski.

Le Progrès du Golfe, (Rimouski). De 1930 à 1940.

QUEBEC (Gouvernement du). "Enquête concernant les salaires des ouvriers forestiers". *Documents de la Session*, 1934, déposé 445, nos 90, 91, 92, 93.

QUEBEC (Gouvernement du). *Inventaire des ressources naturelles de la Province de Québec, Rimouski Section forestière*. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1942.

QUEBEC (Gouvernement du). *Inventaire des ressources naturelles et industrielles, Comté municipal de Rimouski*. Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1938.

2. Ouvrages généraux

BERGERON, Léandre. *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal, VLB Editeur, 1980. 574 p.

BLANCHARD, Raoul. *L'Est du Canada français*. Tome I. Montréal, Beauchemin, 1935.

HAMELIN, Jean, BEAULIEU, André. *Les journaux du Québec de 1764 à 1964*. Québec, P.U.L., 1965. 329 p.

HAMELIN, Jean, ROBY, Jean. *Histoire économique du Québec*. Montréal, Fides, 1971. 436 p.

QUEBEC (Gouvernement du). *Répertoire toponymique du Québec 1978*. Commission de Toponymie, Editeur officiel, 1978. 1199 p.

3. Études

3.1 Livres

BEAUDIN, Dominique. *L'U.C.C. d'aujourd'hui*. Montréal, Les Editions de l'U.C.C., 1952. 159 p.

BENOIST, Emile. *Rimouski et les pays d'en-bas*. Montréal, Editions du Devoir, 1945. 193 p.

CARON, Marie-Ange et al. *Mosaïque rimouskoise, une histoire de Rimouski*. Rimouski, 1979. 810 p.

COLLECTIF. *Une Histoire: Ste-Blandine 1881-1981*. 324 p.

DUPONT, Jean-Claude. *Contes de bûcherons*. Montréal, Les Editions Quinze, 1976. 206 p.

FRENETTE, Jean-Vianney. *Rimouski, étude de géographie urbaine*. Thèse de maîtrise présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, 1956. 168 p.

GUAY, Charles. *Chronique de Rimouski*. Québec, P.G. Déglise Imprimeur, 1873. 254 p.

HOGGART, Richard. *La culture du pauvre*. Trad. de l'anglais par Françoise et Jean-Claude GARCIA et Jean-Claude PASSERON. Paris, Les Editions de Minuit, 1970. 420 p.

JEAN, Bruno, MILLAR, David et JUNEAU, Marcel. *L'histoire orale*. St-Hyacinthe, Québec, Edisem, 1978. 95p.

LÉONIDOFF, Jean-Paul. "Architecture traditionnelle de camps forestiers". *Habitation rurale au Québec*. En collaboration et sous la direction de Jean-Claude Dupont. Montréal, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1978. 268 p.

TACHE, Joseph-Charles. *Forestiers et voyageurs*. Réédition, préface de Luc Lacourcière. Montréal, Fides, 1946. 230 p. (Coll. du Nénuphar).

3.2 Périodiques

BÉRUBÉ, Léo. "Ce que Rimouski doit à sa rivière". *Revue d'histoire du Bas St-Laurent*, vol. 2, no 3, (décembre 1974), pp. 7-8.

CIMON, Hector. "La compagnie Price". *Revue Concorde* (Québec), (Mars-avril 1960), pp. 11-15.

DECHÊNE, Louise. "Les entreprises de William Price (1810-1850)". *Histoire sociale*, no 1, (avril 1968), pp. 16-52.

DOMINIQUE, Richard. "L'ethnohistoire de la Moyenne-Côte-Nord". *Recherches sociographiques*, vol. 17, (1976), pp. 189-220.

FORTIN, Gérald, GOSSELIN, Emile. "La professionnalisation du travail en forêt". *Recherches sociographiques*, vol. 1, no 1, (1960), pp. 33-60.

LEGENDRE, Camille. "Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière". *Recherches sociographiques*, no 2, (septembre-décembre 1979), pp. 301-335.

LEGENDRE, Camille. "Le développement et les organisations: le destin des entrepreneurs forestiers". *The canadian review of sociology and anthropology*, vol. 17, no 3, (1980), pp. 246-262.

RAPHAËL, Freddy et al. "Archives orales: une autre histoire?". *ANNALES, Economie, Sociétés, Civilisation*, no 1, (janvier-février 1980), pp. 124-199.

JOUTARD, Philippe. "Historiens, à vos micros". *L'histoire*, Le Seuil/La recherche, no 12, (mai 1979), pp. 106-112.

Appendices

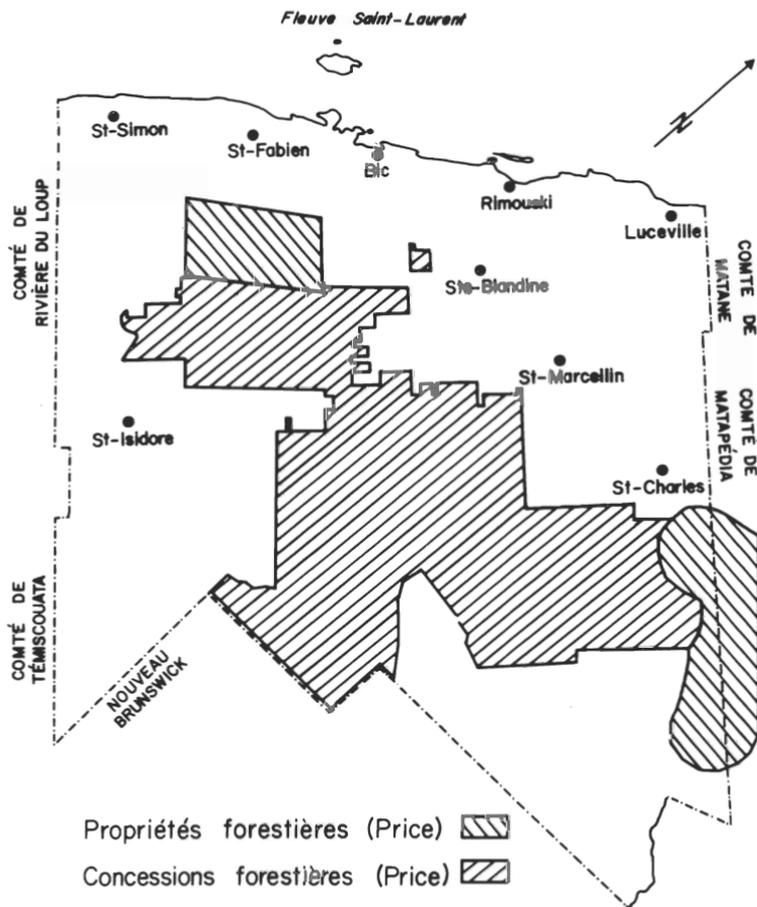
APPENDICE A - TABLEAU DES PREMIERS INFORMATEURS

Informateur	Age en 1980	Sexe	Milieu d'origine	Scolarité	Age au début de la carrière
1	68	M	Sainte-Odile	6	16
2	72	M	Rimouski	12	23
3	74	F	Sainte-Blandine	7	15
4	59	M	Sainte-Blandine	4	14
5	76	M	Sainte-Blandine	-	16
6	72	M	Montmagny	0	14
7	72	M	2e Rang Rimouski	3	14
8	80	M	Sainte-Odile	4	14
9	71	M	Sainte-Blandine	4	14
10	63	M	Rimouski	4	16
11	80	M	Rimouski	3	13
12	80	M	Saint-Anaclet	3	13

Années en forêt	Fonction	Occupation du père	Situation en 1980
-	Mesureur	Entrepreneur	Retraité
-	Employé de scierie Mesureur	Employé de scierie	Retraité
12	Cuisinière	Entrepreneur	Retraîtée
20	Bûcheron Flotteur	Cultivateur	Travailleur construction
-	Bûcheron Flotteur	Cultivateur	Retraité
-	Charretier Flotteur Entrepreneur	Cultivateur	Retraité
16	Bûcheron	Cultivateur	Retraité
20	Bûcheron Entrepreneur	Entrepreneur	Retraité
-	Bûcheron Employé de scierie	Employé de scierie	Retraité
47	Bûcheron Flotteur Maître-draveur	Propriétaire de scierie	Retraité
57	Bûcheron Contremaître	-	Retraité
38	Bûcheron Flotteur	Cultivateur	Retraité

APPENDICE B

LES CONCESSIONS ET PROPRIÉTÉS FORESTIÈRES
DE LA COMPAGNIE PRICE.



Source: Inventaire des ressources naturelles
de la Province de Québec, Rimouski,
section forestière, p. 26-a.

APPENDICE C - TOPONYMIE

Les chemins principaux du chantier se calquent habituellement sur une coulée ou suivent les bords d'un ruisseau. La toponymie reflète cette pratique. D'autres toponymes dans le bassin-versant de la Rimouski sont également liés à l'exploitation forestière. Ils reprennent habituellement le nom de l'entrepreneur exploitant le chantier. Ce thème pourrait faire l'objet d'une recherche spécifique.

On remarque, de façon générale, que la désignation est antérieure à la période étudiée (1930-1940). Plusieurs de ces entrepreneurs étaient des résidents de la ville de Rimouski.

TOPONYME	ORIGINE DU NOM	CARTE	POSITION	RÉPERTORIÉ
Coulée Abraham	Abraham Lepage Entrepreneur	22c/01 w	48-06-69-22	x
Coulée St-Laurent	Laurent Lepage Entrepreneur	22 c/01	48-09-68-25	
Coulée Nathanaël	Nathanaël St-Laurent Entrepreneur	22c/01 w	48-06-68-19	x Coulée Nathaël
Coulée Stanislas-Labbé	Stanislas Labbé Entrepreneur	22c/01 w	48-11-68-15	x
Lac de l'Ecurie	Écurie de Omer Deschênes Entrepreneur	22n/16 w	47-59-68-19	x

APPENDICE C - TOPONYMIE (suite)

TOPONYME	ORIGINE DU NOM	CARTE	POSITION	RÉPERTORIÉ
Lac Laurent	Laurent Lepage Entrepreneur	22 c/01	48-12-68-25	
Roches-à-Labbé	Jos. Labbé Entrepreneur	22 c/01	48-07-68-19	
Ruisseau Agapit	Agapit Bélanger Entrepreneur et contremaître	22c/01 w	48-10-68-15	x
Ruisseau Jos-Labbé	Jos. Labbé Entrepreneur	22c/01 e	48-12-68-19	x
Ruisseau Levasseur	(Pit) Levasseur Entrepreneur	22c/01 w	48-08-68-26	x
Ruisseau Roy	Elzéar Roy Entrepreneur	22c/01 e	48-03-68-09	x

(x): Figure dans le *Répertoire Toponymique du Québec/1978*, Editeur Officiel.

APPENDICE D - RÉCIT: (LES SACREURS)

On racontait que... y a très longtemps... que des gens, dans l'temps des Fêtes, y avaient monté un jeune enfant dans l'bois. (L'enfant avait)... sept ou huit ans puis, y étaient une douzaine d'hommes. Puis, y lui montraient tout' les sacres imaginables qu'y pouvaient inventer.

L'enfant répétait... tout ce qui leur disaient (= tout ce qu'ils disaient). Puis, un certain monsieur qui s'était monté une peau de buffle pour se cacher (= s'abrier) la nuit' - y la laissait sur son lit - puis, le soir qu'y faisaient sacrer le jeune garçon, cette peau de buffle s'était gonflée puis levée... puis, elle avait couru partout dans le p'tit camp qu'y avaient.

Puis, y avaient été obligé de passer la nuit' dehors ... la peur de s'faire estropier par cet animal-là qui courait partout dans l'... C'est mon grand-père qui racontait ça, y paraît que c'était épouvantable à voir.

APPENDICE E - RÉCIT: (LE TALLY)

Y avait... dans une certaine année qu'on (on) racontait, dans un camp comme ça, un grand jeune homme d'une vingtaine d'années qui était arrivé... pour la coupe du bois puis, le contracteur a dit: "C'est dommage mon vieux, on achève, on - n'a - plus - inque (= on n'en a plus que) pour une semaine". Mais y dit: "Je vais t'employer pareil (= quand même) pour donner une chance aux autres, r'achever de couper notre bois". - Le bois... c'était du bois d'à peu près... 50 pieds du billot, vous savez, assez gros... Les gens coupaient, normalement, une cinquantaine de billots par homme (par jour). A chaque soir les gens donnaient leurs... montants de billots coupés - .

Le jeune homme en question, lui, y était drôle... y avait les yeux un peu... flamboyants, puis c'était un homme d'une carrature (= carrure) assez... assez grande. La première journée qu'y monte bûcher, au lieu d'en couper 50, y en coupe 200, y coupe 200 billots, lui. Y donne son "tally" le soir: "J'ai coupé 200 billots". Les gens l'r'garde de travers, y ont dit: "Quelle sorte d'homme que ça peut (bien) être". Y avait (= il n'y avait) pas de scie mécanique, c'était tout' au sciotte.

L'lendemain matin, y r'monte dans l'bois puis... y s'met à bûcher, y travaillait très bien, y plaçait son bois de première classe - y double la première journée, y en coupe 400 l'lendemain. Y arrive le soir pis... le contremaître passe, y dit: "Comment vous avez coupé de billots?" Les gens disent: "50, 52, 54... l'autre..." Y arrive à lui, y dit "J'en ai coupé 400"... Tout le monde sont là (= étonnement), y le r'garde... Pis là, le monsieur en question, plus y allait (= plus le temps passait), plus la figure y changeait (plus sa figure changeait)...

La troisième journée qu'y monte bûcher, y double son montant, y en coupe 600... ça vait (= cela n'avait) plus

APPENDICE E - RÉCIT: (LE TALLY) (suite)

d'sens... Y ont dit: "Faut arrêter ça... y a un émite (= une limite). C'est pas un homme ordinaire". Ca fait que... les gens ont dit... - Là, cette nuit là, (après) qu'y avait coupé 600 billots, y a passé la nuit' à hurler, à gronder, à faire tout' sortes de tapages, pas un a (n'a) pu dormir dans l'camp' -. Y ont dit: "Quel sorte d'affaire que c'est ça?"

Y monte l'lendemain, dans l'bois, en même temps que les autres - y déjeune... y monte dans l'bois en même temps que les autres -. La quatrième journée y coupe 800 billots. Là, y descend le soir puis, y (= le contre-maître) demande: "Comment que t'as (= as-tu) coupé de billots aujourd'hui, toé? Y y dit (= il lui dit): "J'en ai coupé 800". Le foreman, y dit: "Ca aucun sens, c'est (= ce n'est) pas un homme qui... d'la gang, ça aucun sens". Ca fait qu'y y (= qu'il lui)... fait... y dit: "La première journée que t'as bûché, la deuxième, la troisième...". Y y fait son chèque, pis pour (ne) pas s'approcher trop proche de lui, y lui met au bout d'une perche pis y dit: "Tiens, demain matin tu t'en iras parce, qu'y dit, nous-autres, des hommes de même on n'a pas icit (= ici) pis on (ne) veut plus en avoir".

APPENDICE F - RÉCIT: (LES POUX)

Moé j'ai vu, deux gars, y (ils ne se) changeaient pas de l'hiver eux-autres... pas de "changeage"... pan-tout' (= pas du tout). - Pis, y en a qui s'changeaient, y envoyaient leur linge en bas (= au village) pis, leurs femmes renvoyaient leur linge propre -. Eux-autres (ils ne) se changeaient pas, pan-tout', pan-tout'... (ils avaient) une "suint" (= sous-vêtements, pantalon et chemise) sur le dos, l'automne... aller (= ils la portaient) jusqu'au printemps... travailler, là, pis suer, là, dans l'bois, là... imagine-toé hein!

Là l'dimanche les gars s'changeaient, là y s'assisaient (= s'assoiaient) su' l'pied du bed là, pis là y ôtaient leux (= leurs) corps¹, l'viraient (= ils le tournaient) à l'envers, pis là y r'mettaient l'corps, pis là y se r'gardaient pis y disaient: 'Baptême, qu'on est ben dans du butin net'. Y l'viraient de bord à tout' les semaines... Aparavant qu'y (= les poux) r'traversent là - y (= les poux) étaient de-dehors là -. Y en a plusieurs (des hommes) la nuit' qui les ôtaient (les corps)... qui les r'mettaient à l'envers... Ah oui! J'ai vu faire ça en masse (= souvent) ôter leux corps la nuit' là... pis l'virer à l'envers pour le r'met (...)
y s'possédaient pu... pis là ben le temps qu'y (= les poux) traversaient là... . Y avait des poux, mais y avait des poux, mais y avait des poux (...) Ah! c'était épouvantable, c'était une épidémie.

1. Sous-vêtement couvrant le tronc.

APPENDICE G - RÉCIT: (LE CHIEN NOIR)

On avait un autre monsieur qui nous racontait l'histoire d'un jeune homme que... y prétendait qu'y était assez ruff (= batailleur) dans l'civil, (il) faisait beaucoup de choses... un peu déplacées, puis y était monté dans des chantiers, travailler comme les autres, puis, à tous les soirs, quand la brunante prenait, - on était en automne puis y faisait noir de bonne heure - y s'en venait au camp¹ en courant à bride abattue tout ce qu'y pouvait faire y l'faisait en descendant au camp¹.

Les gens lui demandaient: "Pourquoi c'é que (= pourquoi est-ce que) t'arrives aussi vite, pourquoi c'é que tu cours en t'en r'venant d'l'ouvrage?" Pis y répondait tout l'temps: "C'est un chien noir, très gros, qui court après moé". Puis les gars disaient: "Voyons, y'a pas (= il n'y a pas) de chien icit (= ici) au camp¹, on a pas le droit de garder de chien pour le chevreuil, n'importe quoi... c'est ben défendu par la compagnie, par le gouvernement, on a pas le droit de garder de chien, y a (= il n'y a) pas de chien icit. Y dit: "Moé, à tous les soirs, quand j'pars de mon ouvrage (il) y a un chien noir qui m'suit et qui aboie après moé jusqu'au camp¹."

Les gars l'astinaient (= le contredisaient), pis le monsieur - ben y travaillait assez tard le soir, quatre heures et demi, cinq heures - pis... quand la brunante prenait, ce gars-là arrivait au camp¹ fatigué-manqué (= épuisé) y avait couru un demi mille, un mille des fois, tout dépendait s'qu'y (= de l'endroit où il) travaillait ... assez loin du camp¹. Ca fait qu'à force d'y en faire, le bon monsieur... y est arrivé un soir les mains tout¹ mordues pis les poignets tout¹ mordus par ce chien-là ... qui prétendait le... voir.

Les gens y ont dit: "Y a qu'eu'chose (= quelque chose) qui (ne) va pas, c'est pas un ours en hiver qui fait ça, pis c'est pas une bête qui peut courir après lui..." Y sont cachés trois gars avec un fusil qu'y

APPENDICE G - RÉCIT: (LE CHIEN NOIR) (suite)

avaient... pu monter au camp. Y ont dit: "Si on voit le chien en question, on va l'descendre".

Ca fait que le monsieur, qui s'en v'nait d'l'ouvrage, le jeune, y a passé à bride abattue devant eux-autres, pis deux secondes après, y ont vu apparaître cette bête-là, en arrière. Y ont tiré... dessus, l'animal s'est mis à s'lamenter, y est tombé, puis... y ont continué à tirer dessus - y en avaient assez entendu parler dans l'automne qu'y (ne) savaient pas trop qu'est-ce que c'était -. Y ont dit... finalement l'animal est tombé puis y ont dit: "Y est certainement mort, y (ne) bouge plus". Y ont dit: "Y fait noir pas mal... demain on viendra l'chercher".

Ce fait que l'lendemain matin, y ont monté trois (ou) quatre personnes, y ont dit: "On a abattu le chien du gars, là, pis on va aller l'chercher". (Ils) sont arrivés là, y avait (= il n'y avait) plus rien.

Puis là ben, ça créé toute sorte de choses dans l'camp' hein: "Qu'est-ce que c'est... cette affaire-là, cette bête-là?" Y l'avaient vu, y avaient tiré dessus (...) y avaient plusieurs témoins. Puis, finalement, y ont dit au monsieur: "Tu vas t'en aller, ça pas d'sens, les gens sont su' les nerfs, y veulent plus travailler ... y veulent plus travailler le soir quand y fait noir.

Pis, au bout d'une coup' (= couple) d'années - le monsieur était allé dans un autre chantier, le jeune homme en question - puis y l'ont trouvé... dans l'bois, tout mordu... par, prétendu, le même chien qu'y voyait tous les soirs.

APPENDICE H - GLOSSAIRE

1. La coupe et le charriage

1.1 Termes relatifs aux individus

- chore boy: ʃobɔj : aide-cuisinier
- cook: kuk : cuisinier
- jobbeur: dʒɔbøʀ : entrepreneur
- culler: kəløʀ : mesureur
- rigging: rigin : équipement de l'entrepreneur
- hiverner/ iverne/ferlarɔn: passer un hiver en
faire la run: forêt

1.2 Termes relatifs aux camps

- van: van : magasin du camp
- cantine/shed:kãtsin/sed : chambre froide
- dish: diʃ : assiette

1.3 Termes relatifs à la coupe

- godendart*: galãdɔʀ : grande scie
- but: bɔt : gros bout du billot
- top: tɔp : petit bout du billot
- roll: rul : empilement de bois en forêt
- rance: rã:s : pièce de bois sous un empilement

1.4 Termes relatifs au charriage

- sleigh*:	sle	: traîneau
- table*:	tab	: dormant
- bunk*:	bõŋk	: sommier
- drag*:	drai	: frein
- pole*:	po:l	: timon
- neck-hook*:	nekjuk	: pièce avant de l'attelage
- bob-sleigh*:	bõbsle	: travois
- bobber:	bõbe	: charroyer au travois
- swivel*:	swivel	: grand crochet du bacul
- snobber:	snõbe	: sortir le bois à flanc de colline en utilisant une technique de freinage
- tank*:	tẽŋk	: réservoir à glacer
- stand*:	støn	: plate-forme
- tally:	tõ:li	: le nombre de billots coupés

2. Le flottage

2.1 Termes relatifs aux individus

- bout-de-boat:	budbo:t	: avironneur-avant
- runneur de boat:	rõnørdabo:t	: avironneur-arrière
- tête-de-gang:	tetdagen	: celui qui dirige une équipe au flottage

2.2 Termes relatifs aux outils

- pole*:	po:l	: gaffe à une pointe
----------	------	----------------------

- gaffe*: gaf : gaffe à deux pointes
- cant-hook*: kəndæj : levier à grumes

2.3 Termes relatifs aux écluses et à la rivière

- drop*: drɒp : poutre du passage à billots
- prise: prai : outil servant à lever les pelles
- boom*: bo:m : estacade
- boat*: bo:t : bateau de flottage
- raftée: rafte : quantité de bois entre deux écluses
- glane: glen : nettoyage de la rivière

(*): Voir les illustrations pp. 29-43.



Université du Québec à Rimouski

300, avenue des Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1